

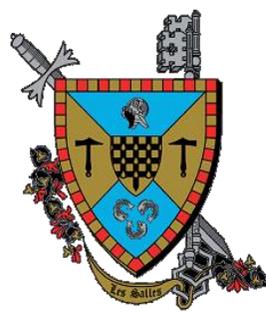


# Les Salles

## 2015



Bulletin Municipal n° 25





# Les Salles 2015

Saurez vous reconnaître les endroits de la commune où ont été prises ces photos ?



1



2



3



4



5



8



6



7



9

( Les réponses sont en avant dernière page )



L'année 2014 s'achève,....

Elle a été marquée en début d'année par le renouvellement de plus de 80% des conseillers municipaux.

Je remercie personnellement tous les électeurs pour la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Grâce à votre soutien et vos encouragements, nos projets devraient se mettre en place durant notre mandat.

L'actualité nous oblige à définir des priorités:

- le vestiaire du club de foot
- la restructuration de l'école avec son parking
- la rénovation de la salle des fêtes
- l'aménagement de la place de la Combelle (abribus)
- la restructuration de la mairie, et bien d'autres projets à venir.....

Sans oublier :

- La mise en place des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014
- La réfection des logements communaux qui est en cours
- L'achat de divers matériels pour le bon fonctionnement de notre équipe d'employés municipaux.

J'espère que vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations utiles sur notre commune.

En ces temps difficiles et parfois douloureux, avec cette crise qui s'éternise, avec cette course folle après le temps qui passe, retrouvons-nous plus spécialement durant ces fêtes tout simplement en famille ou entre amis.

Le temps d'une soirée, le temps d'un repas partageons ensemble des moments simples de bonne humeur, de convivialité et de sérénité car la vraie réussite est là, à portée de main, pour qui veut bien essayer de l'attraper.

Toutefois, je ne peux passer sous silence les difficultés et les craintes bien réelles qui se confirment: le désengagement de l'État qui n'apporte pas, de façon pérenne, les compensations nécessaires (rythmes scolaires, disparition de services instructeurs,.....), la raréfaction et la suppression des dotations et des aides qui nous obligent à phaser les projets.

Mais il faut garder espoir, ne jamais renoncer malgré les difficultés et œuvrer toujours et encore pour l'intérêt général.

Soyez assurés également du dévouement de l'ensemble des membres du conseil municipal, des employés municipaux, et des associations locales. Chacun à son niveau participe à la vie du village afin de faire de LES SALLES une commune dynamique, moderne, tournée vers l'avenir et où il fait bon vivre.

Je terminerai ce petit mot de la plus simple des façons: "Que l'année 2015 vous apporte joie, bonheur et santé à vous et à tous ceux que vous aimez".

Bonne et heureuse année 2015 à toutes et à tous.

Votre Maire: Jean-Hervé PEURIERE



- 1- Jean Hervé Peurière (59 ans) Maire – Conseiller communautaire
- 2- Jean Paul Savattez (57 ans) 1<sup>er</sup> adjoint
- 3- Lydie Faye ( 35 ans ) 2ème adjoint
- 4- Michel Chaux ( 57 ans) 3ème adjoint – Conseiller communautaire
- 5- Guy Farget (68 ans) Conseiller délégué
- 6- Viviane Brunet (45 ans) Conseillère municipale
- 7- Véronique Dallery ( 44 ans) Conseillère municipale
- 8- Sandy Goutorbe (31 ans) Conseillère municipale
- 9- Jean Louis Fafournoux (55 ans) Conseiller municipal
- 10- Thierry Meunier (42 ans) Conseiller municipal
- 11- Bruno Pilonchéry (32 ans) Conseiller municipal

## Les Commissions

version V03 du 28 mars 2014		participent	R responsable	T Titulaire	S Suppléant						
commissions		viviane Brunet	michel Chaux	veronique Dallery	jean louis Fafournoux	guy Farget	lydie Faye	sandy Goutorbe	thierry Meunier	bruno Pilonchery	jean paul Savattez
1	Commission Chemins et Voirie										R
2	Commission Eau et Assainissement										R
3	Commission Réseaux électriques et informatiques Commission Patrimoine communal (bâtiments, terrains, la Plagnette...)		R						R		
5	Commission Urbanisme, Cadre de vie, Patrimoine , Environnement					R					
6	Commission Entreprises, artisanat, agriculture, commerces et création d'emplois		R								
7	Commission Affaires sociales et C.C.A.S.+ seniors						R				
8	Commission Affaires Scolaires et mediatheque Commission Sport; Culture; Associations;							R			
9	Evenements					R					
10	Commission Communication		R								
11	Personnel communal										R
12	Commission Finances										
13	Commission Appels d'offres		T	S		S	T		S		T

## Les délégués dans différents organismes

Organismes	J-Hervé Peurière	J-Paul Savattez	Lydie Faye	Michel Chaux	Guy Farget	Viviane Brunet	Véronique Dallery	J-Louis Fafournoux	Sandy Goutorbe	Thierry Meunier	Bruno Pilonchery
Communauté de Communes du Pays d'Urfé	T			T							
Association Le Collège	T										
E.H.P.A.D du Pays d'Urfé		T							T		
MARPA	T		S								
Syndicat d'initiative Pays d'Urfé					T					S	
SIVU Maison de retraite						S	T				
Avenir Santé en Pays d'Urfé							S		T		
Parc Naturel régional Livradois-Forez				T							
SIEL (Titulaire: Philippe Godard)				S							
Contrat de rivière – Ordures ménagères					S						T
Accueil de loisirs						S	T				
				T		S	Suppléant				

- Réunion Conseil Municipal: tous les mois
- Réunion des adjoints: tous les 15 jours
- Réunion Conseil Communautaire: tous les mois
- Réunion des commissions: à la demande selon les projets



## Le secrétariat de la mairie

### Faisons connaissance avec Isabelle Sirieix



#### - Isabelle, pouvez vous nous dire qui vous êtes ?

Je suis au secrétariat de mairie des Salles pour effectuer le remplacement d'Isabelle Gaillat durant son congé maternité. J'ai déjà travaillé dans d'autres mairies et collectivités territoriales. J'ai une formation juridique et je suis originaire de la Dordogne.

J'ai d'abord travaillé vingt ans dans le limousin, à Limoges, chez un avoué. En 2007, je suis venue habiter dans la Loire. Là, j'ai exercé dans différents domaines comme la comptabilité, le juridique et les ressources humaines. D'abord chez Becke Industrie, ensuite au sein du groupe Eurea (ex CBA à Feurs), au SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire), puis dans différentes mairies.

J'habite à Sainte Agathe la Bouteresse et j'ai un petit garçon de cinq ans et demi.

#### - Vous qui venez de l'extérieur, quel regard portez-vous sur notre village ?

Je dois dire tout d'abord que j'ai été très bien accueillie par l'équipe municipale, celle-ci s'est montrée très à l'écoute. Isabelle Gaillat m'a aussi énormément aidée et le relais s'est très bien passé. Tout cela a grandement facilité mon intégration dans l'équipe.

Les habitants des Salles sont des gens très aimables et sympathiques. Le village est agréable et très bien entretenu.

#### - Il doit bien y avoir quelques points négatifs ?

Le seul point négatif, c'est qu'il me faut environ 30 mn pour venir travailler, mais sur ce point, les habitants des Salles n'y peuvent rien !!!

#### - Merci Isabelle, maintenant nous vous connaissons mieux.

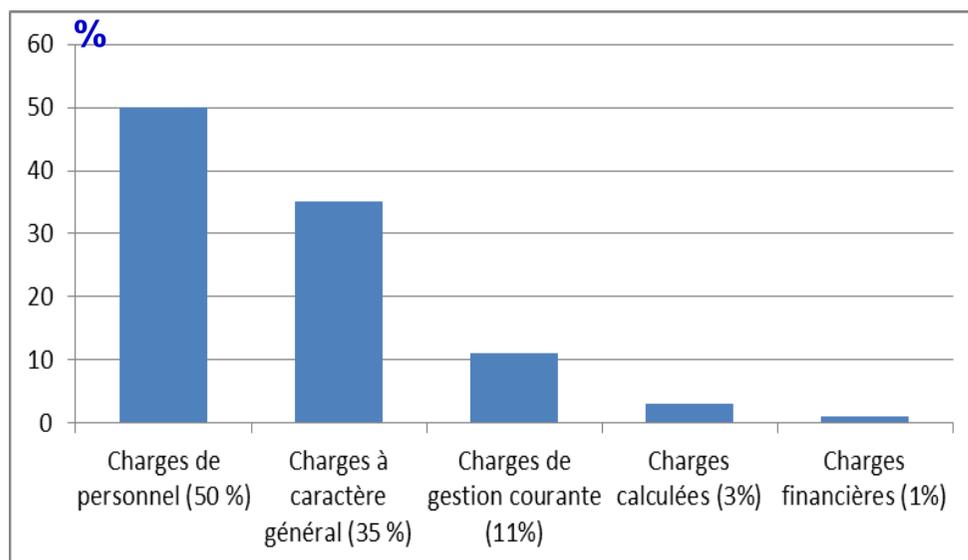
## 1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en sept catégories :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparation, fluides, assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociations...)
5. Les charges exceptionnelles
6. Les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions...)
7. Les atténuations de recettes (reversement de fiscalités, etc...)

Sont représentées ici, les dépenses budgétaires de la collectivité, que ces dépenses soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement à l'image notamment des dotations aux amortissements).

Au 31/12/2013, les **dépenses de fonctionnement** sont d'un montant de **412.955 €**.



Entre l'exercice 2012 et 2013, les charges de fonctionnement ont augmenté de 4%.

Les charges du personnel représentent 50% des dépenses totales de fonctionnement et ont progressé de plus de 19%.

Les autres principales dépenses sont les charges à caractère général (35%) et les charges de gestion courante (11%).

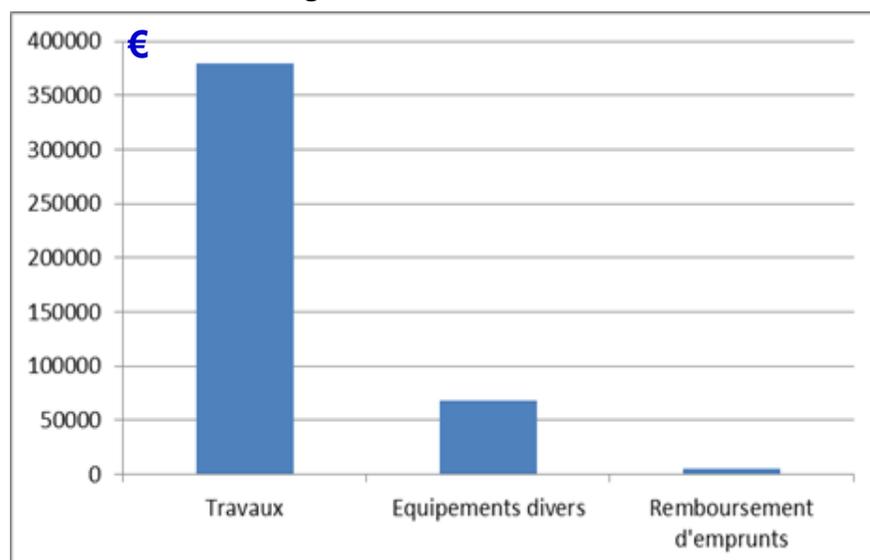
## 2- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se divisent en 3 catégories :

1. Les travaux
2. Les équipements divers
3. Les remboursements d'emprunt

Au 31/12/2013, les **dépenses d'investissement** sont d'un montant de **451.657 €**.

Sur cet exercice, le montant des dépenses d'investissement est supérieur à celui du financement disponible. De ce fait, la collectivité a puisé sur ses réserves.

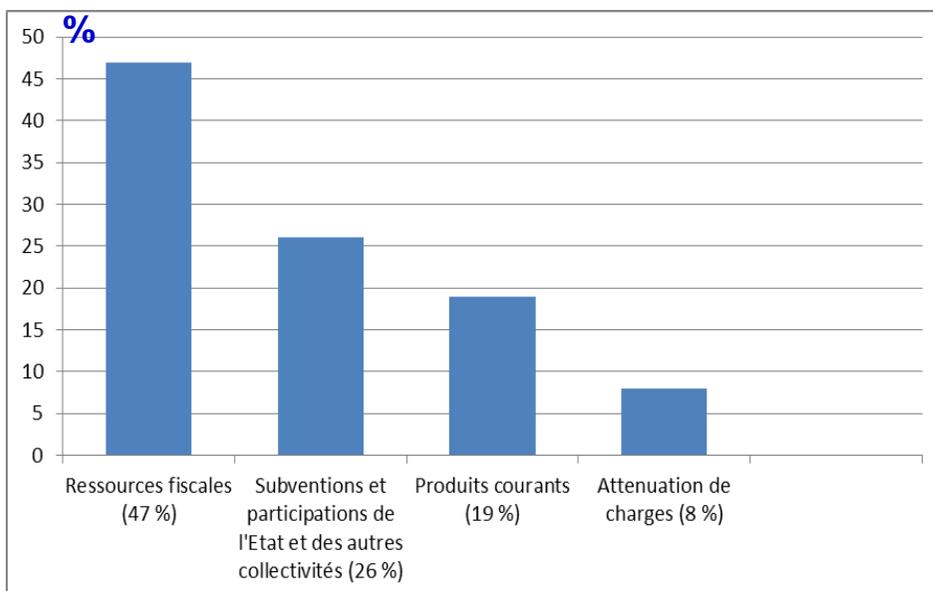


## 3- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement se divisent en sept catégories :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH,TFB,TFNB,TAFNB,CFE,CVAE,IFER,TaSCom,FNGIR)
2. Les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers
5. Les produits exceptionnels
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions)
7. Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations, etc...)

Sont représentées ici les recettes budgétaires de la collectivité, que ces recettes soient réelles (c'est à dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement à l'image notamment des reprises sur amortissements et provisions).



Au 31/12/2013, les **produits de fonctionnement** sont de **634.478 €**.

De 2012 à 2013, on constate une augmentation de 3 % des recettes de fonctionnement.

Elles sont composées à 47 % par les ressources fiscales.

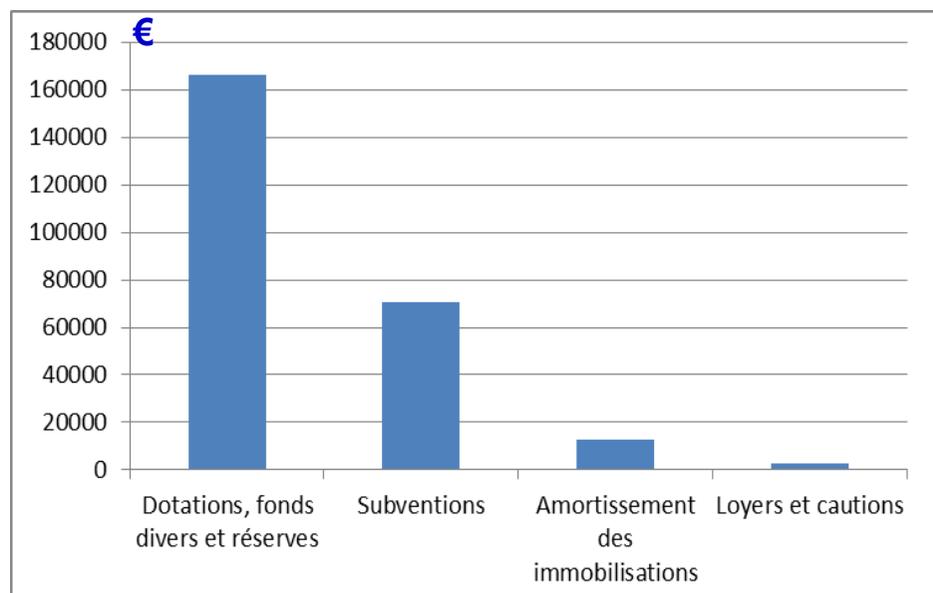
Les autres principales recettes proviennent des subventions et participations reçues (26 %) et des produits courants (19 %).

## 4- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se divisent en 4 catégories :

1. Les dotations, fonds divers et réserves
2. Les subventions
3. Les amortissements des immobilisations
4. Les cautions et loyers

Au 31/12/2013, les **recettes d'investissement** s'élèvent à **252.027 €**.

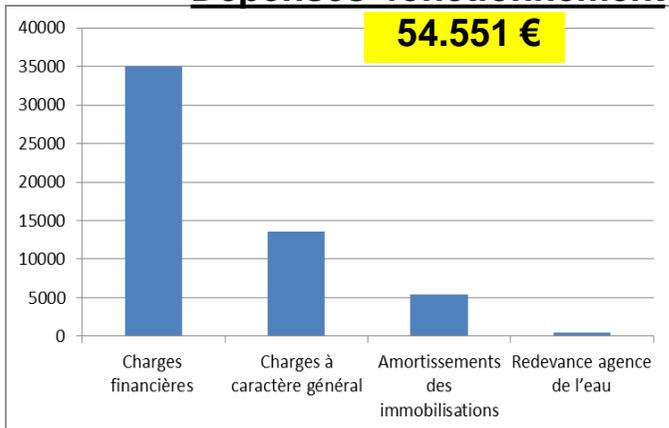


# Le budget Eau

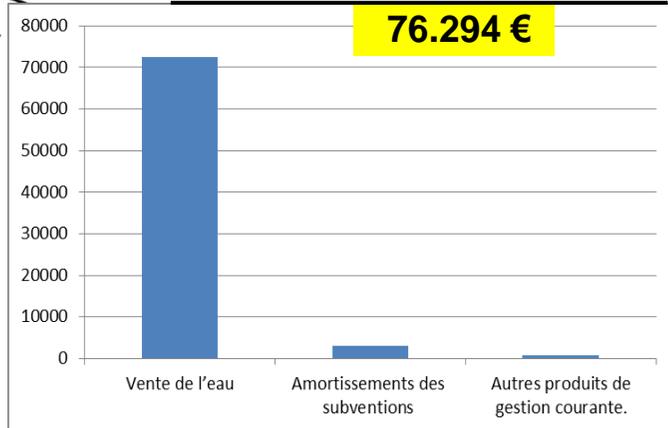
par Jean Hervé Peurière



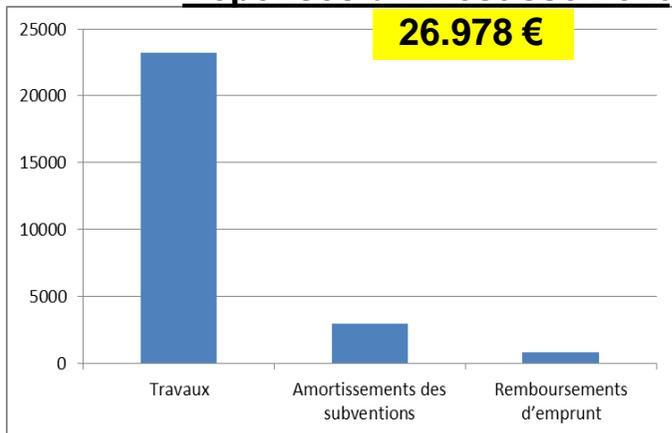
## Dépenses fonctionnement



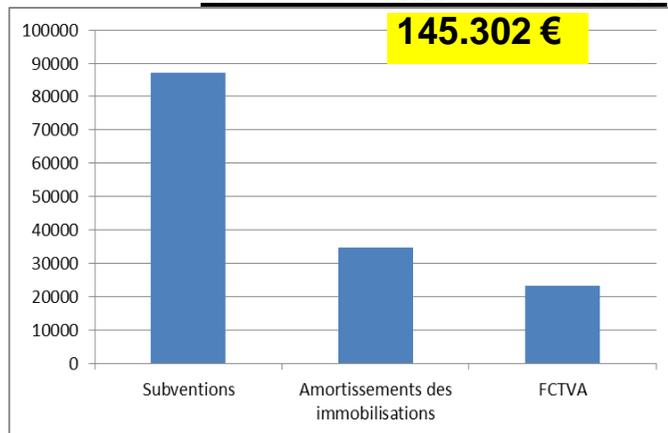
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses d'investissement

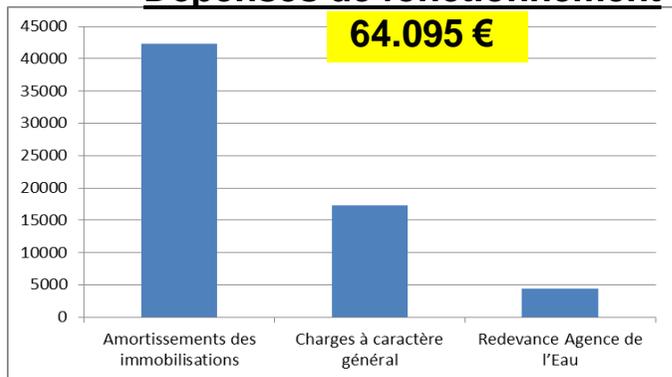


## Recettes d'investissement

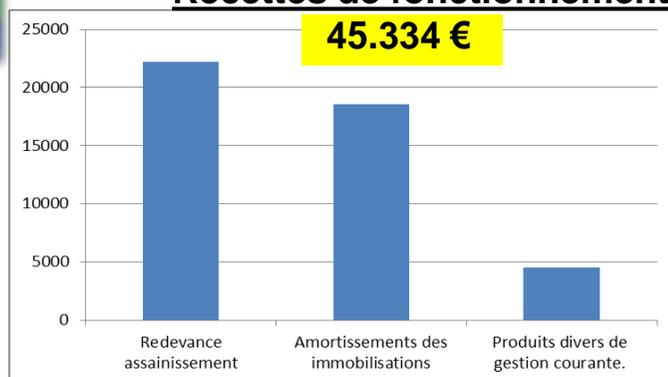


# Le budget Assainissement

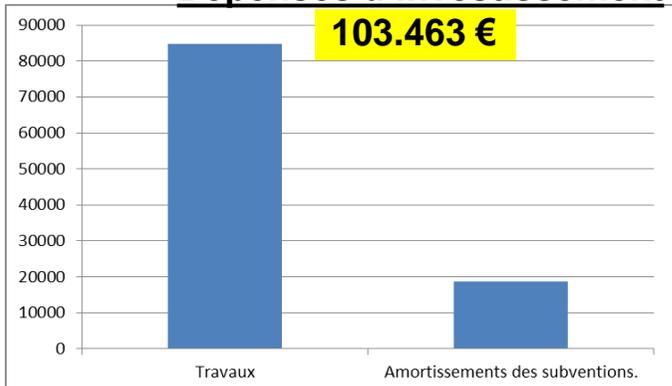
## Dépenses de fonctionnement



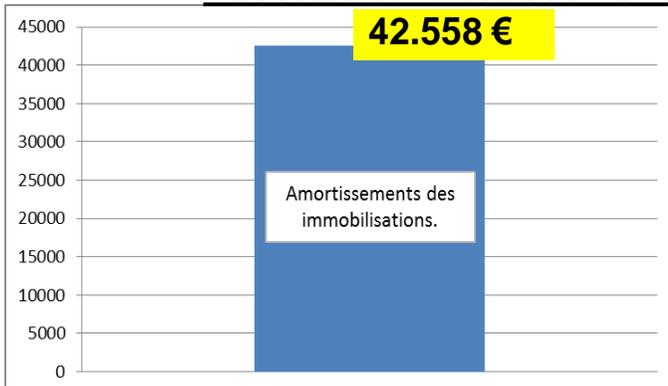
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement





## Naissances:

28/01/14 Swann Bertille Céleste PEIGNAUD  
15/03/14 Ethan PICARLES  
21/04/14 Enola VERNAY  
30/05/14 Léna DAIGUEBONNE  
11/08/14 Clara COMBY  
06/10/14 Maël, Johany PONCET

## Mariages:

03/05/14 DUROUX Stéphane  
& OSSEDAT Nadège



## Décès:

02/08/14 Jean, Claude, René ANGLADE  
26/09/14 Charles, Marie, Etienne JACQUET

## Parrainage civil:

30/08/2014 Léon PASTOUREL

## Nos conseillères en visite au Sénat

*par Viviane Brunet*

Le 29 Août 2014 , les conseillères municipales des Salles ont été invitées à visiter le Sénat .

Elles ont été reçues par Monsieur Jean Claude Frécon, sénateur de la Loire. Elles ont aussi rencontré un autre sénateur du département: Maurice Vincent.

Guidées par un huissier, elles ont pu visiter la bibliothèque, la salle de conférences, l'hémicycle et la salle du livre d'or.

La visite s'est terminée en beauté par la descente de l'escalier d'honneur.

Cette excursion dans un des hauts lieux de notre démocratie les a beaucoup intéressées et a été, pour elles, riche d'enseignements.



Dans un souci de continuité, le Conseil Municipal a décidé de vous retranscrire, les propositions les plus fréquemment trouvées dans le dépouillement de la consultation faite auprès des habitants pendant l'été.

Cela ne signifie pas que toutes ces suggestions seront suivies par la municipalité, mais certaines serviront de base dans notre travail de réflexion sur les projets et améliorations à apporter à notre commune pendant ce mandat.

Nous remercions donc les 37 retours anonymes ou non, qui ont répondu à cette enquête, ce qui représente un taux de réponse de 12 %.



## Chemins et voiries :

Il faut continuer à améliorer l'entretien des routes et des chemins communaux :

- Signalisation des lieux dits et des endroits à risque,
- Entretien des routes goudronnées,
- Débroussaillage et élagage des abords,
- Entretien des chemins pour les promeneurs,
- Entretien des pistes forestières et demande aux exploitants forestiers de les respecter ou de les remettre en état.

**(10 citations)**

## Éclairage public et de l'église :

- Changer l'éclairage du clocher, sans variation de lumière,
- Éteindre l'éclairage public au milieu de la nuit pour permettre de faire des économies et obtenir un label.

**(4 citations)**



## Liaisons téléphoniques et Internet :

- Moderniser le réseau de téléphone et d'internet pour permettre une meilleure liaison et augmenter la vitesse de navigation, bénéfiques pour les habitants, et permettant peut être l'installation de nouvelles entreprises.

**(3 citations)**

## Urbanisme :

- Modifier le Plan Local d'Urbanisme :
  - *Élargir l'offre de terrains constructibles pour permettre aux jeunes de construire et rester sur Les Salles.*
  - *Déclasser les terrains constructibles des propriétaires qui ne souhaitent pas vendre.*

**(3 citations)**

- Améliorer l'entrée du village sur le site « La Combelle »
  - *Améliorer l' image du village*
  - *Inciter au respect des lieux,*
  - *Emplacement sécurisé pour le ramassage scolaire.*

**(3 citations)**



## Commerces :

- Installation d'une boulangerie/pâtisserie.  
(commerce de qualité, diminution des déplacements, création d'emplois, attrait touristique, ...)

**(6 citations)**

- Trouver une utilisation au local médical, s'orienter vers le paramédical ou vers un autre type de commerce afin de créer plus de dynamique dans le bourg.

**(5 citations)**



## École :

- Conserver l'école de notre commune, rénover les bâtiments et sécuriser les abords. Soutenir les enseignants.

**(4 citations)**

## Communauté de Communes :

- Opérer un rapprochement vers la Communauté de Communes des Montagnes du Haut Forez (Noirétable), plus proche affectivement et correspondant à notre bassin de vie.

**(5 citations)**



## Petite enfance :

- Remédier à la difficulté de garde des jeunes enfants. Demande de création de nouveaux modes de garde ( micro crèche, regroupement d'assistantes maternelles ou installation de nouvelles assistantes maternelles).

**(4 citations)**



## 1- Création d'un bloc sanitaire public (décidé par la précédente municipalité)

Lot n°1-Maçonnerie -**14755 ,76 € HT**  
JACQUET Bernard - NOIRETABLE  
Lot n°2-Charpente-Couverture-Menuiserie-**7318 ,75 € HT**  
GOUTORBE Cyril - LES SALLES  
Lot n°3-Platerie-Peinture-**3750 ,11€ HT**  
GOUTORBE Éric - NOIRETABLE  
Lot n°4-Plomberie-Sanitaire-**2259 ,98€ HT**  
GENTIAL Franck - NOIRETABLE  
Lot n°5 Carrelage-Faïence-**2236,00€ HT**  
CHEVALIER Yannick - ST SIXTE  
Lot n°6-Electricité-Chauffage-**3309,65€ HT**  
SAUZEDDE Lionel - NOIRETABLE  
Honoraires d'ingénierie-**3045,00 € HT**  
Coordination SPS-**250€ HT**

**MONTANT TOTAL HT : 36925,25**



## 2- Rénovation et remise à neuf de deux appartements,

- Immeuble Dulac  
(Peinture, Revêtement de sol, radiateur)
- 1<sup>er</sup> Etage Mairie  
(Peinture: plafond, murs, boiserie, revêtement de sol, radiateurs, compteur électrique).

Travaux réalisés par SAM DECO - LES SALLES



## 3- Changement volets

- Au-dessus du local des employés communaux, changement de trois paires de volets en bois brut. Peinture avec une lasure opaque pour harmoniser la façade.

- Sur toute la façade de l'immeuble du presbytère renouvellement en volet PVC.

Travaux réalisés par GOUTORBE Cyril  
LES SALLES



## 4- Travaux divers

- Les volets arrières du restaurant de la Plagnette ont été repeints  
Travaux réalisés par GOUTORBE Eric - NOIRETABLE

- Réfection du gîte la truite suite à un dégât des eaux  
Travaux réalisés par GOUTORBE Eric - NOIRETABLE

- Décompactage de la pelouse du stade des Bataillouses. Cette opération consiste à aérer, refortifier l'engazonnement pour lui redonner une souplesse et une compacité plus adaptée à une utilisation conforme aux spécificités sportives. L'opération a duré deux jours.  
Coût : 4248 € TTC.

Nous souhaitons que nos équipes de foot prennent grand plaisir à jouer sur ce terrain "rajeuni". En attendant les nouveaux vestiaires, nous leur souhaitons une bonne année sportive.

## 5- Logements disponibles

La commune possède 26 appartements en location ( du T1 au T5).

Aujourd'hui 3 sont disponibles ainsi que le cabinet médical avec son logement de type T5.  
N'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous contacter pour plus de renseignements.



## 6- Les projets

### - **Maintien de la qualité des logements communaux:**

Pour cela nous allons faire l'inventaire des travaux à réaliser sur 2 ou 3 ans pour l'entretien extérieur des bâtiments (volet, fenêtre), avec la possibilité d'un appel d'offre groupé

### - **Construction de nouveaux vestiaires pour le club de foot:**

Une négociation est en cours avec la commune de Chausseterre afin de partager une partie des dépenses. Un assistant maître d'ouvrage (AMO) nous assistera sur ce dossier.

### - **Rénovation de l'école, modification des accès et création d'un parking:**

La commune a fait l'acquisition du terrain jouxtant l'école. Cela rend possible la mise en sécurité des accès et des stationnements. Nous remercions vivement la famille LAURENT d'avoir accepté de céder son terrain pour réaliser ces travaux.

1 – Une attention toute particulière sera portée à l'entretien de l'ensemble de notre réseau. Mais également une réflexion sera engagée afin de garantir un niveau de service et préserver notre indépendance dans la gestion, malgré de plus en plus de contraintes !

Année	Consommation annuelle (m3)
2004	57 510 m3
2005	60 086 m3
2006	63 315 m3
2007	59 296 m3
2008	63 315 m3
2009	61 735 m3
2010	67 371 m3
2011	63 045 m3
2012	68.954 m3
2013	72 450 m3

Ce tableau nous permet de mesurer l'augmentation de la consommation d'eau potable sur les dix dernières années.

L'évaluation, début novembre, pour l'année 2014, s'établit à : **72 000 m3 soit 72.000.000 litres**

Ce chiffre n'est pas un record à battre, mais plutôt une incitation à la chasse aux fuites et au gaspillage !!

2 – L'acquisition des périmètres de protection des sources est terminée. Nous remercions tous les propriétaires pour les accords signés.

L'Agence de l'Eau va pouvoir nous verser le reliquat de subvention (7.000 €).

3 – Deux nouvelles constructions sont raccordées au réseau d'eau et d'assainissement.



Travaux de raccordement d'une habitation particulière



Travaux de pose de conduite

## Assainissement

par Jean Paul Savattez

Nos cinq stations d'épuration et nos six pompes de relevage nécessitent un suivi chaque semaine, afin d'en assurer le bon fonctionnement.

1 – Le village de Tartaru (5 habitations) est raccordé depuis cette année à la nouvelle station de Brissay (travaux prévus par la municipalité précédente).

Cette station mise en service en juin est de type roseaux.

**Montant des travaux : 59.900 € HT**



2 – Le changement de pouzzolane (10 Tonnes) sur les stations de la Goutte, la Plagnette et Royon a été réalisé par les employés communaux, ainsi que le remplacement de flexibles et colliers usés.

**Montant des travaux : 1.500 € HT**

## Travaux effectués en 2014:

En 2014, les travaux effectués se décomposaient en deux parties :

1 – la signalisation du bourg

2 – l'entretien des routes et chemins (compétence de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé).

1 - Un complément de signalisation (céder le passage, stop, passage piétons) au niveau du bourg a été réalisé ainsi que le marquage au sol afin d'améliorer la sécurité.

Le coût des travaux a été le suivant :

- Pour la signalisation : 3.965 € HT

- Pour le marquage au sol : 1.916 € HT

2 - Le chemin des Ronzières à la Loge (675 m de long) et celui des Bataillouses (140 m de long) ont été empierrés et remis en état par un revêtement bicouche.

Le chemin d'Artuzet (180 m de long) et la patte d'oie de Chapt (30 m de long) ont été réalisés en enrobé à chaud.

Le montant des travaux s'est élevé à 59.757 € HT

La répartition s'effectuant comme suit :

CCPU	34.120 € HT
Subvention du Conseil Général	12.818 € HT
Commune de LES SALLES	12.819 € HT

## Travaux prévus en 2015

Pour l'année 2015, sont prévus :

- Un revêtement bicouche sur le chemin de Boulade (170 m de long) et sur le chemin « Chez Dambert » (550 m de long) (Jonction avec la Commune de SAINT-ROMAIN-D'URFE),

- Un revêtement enrobé à chaud :

- Goutoule (45 m de long)
- Chemin des Vernières (185 m de long)
- Chemin de la Cure (50 m de long)
- Croisement Les Ronzières / Gouttenoire (50 m de long) + Reprise fissures (365 m de long).

Le montant estimatif des travaux s'élève à 68.252 € HT.

Deux réflexions sont en cours avec le Conseil Général:

- Création d'un cheminement piétons raccordant les villages de Fauchemagne et la Combelle à l'abribus.

- Réalisation d'un passage piéton pour croiser l'accès de l'autoroute en direction du cimetière.

Le projet de cheminement piéton du collège au bourg est aussi à l'étude. Ce projet est totalement porté par le Conseil Général qui assurera aussi son financement.



Signalisation bourg



Chemin Artuzet



Chemin La Loge

L'équipe des employés communaux est chargée d'effectuer divers entretiens au gré des semaines et des saisons (châteaux d'eau, sources, station d'épuration, chemins, pistes, espaces verts, bâtiments, site de la Plagnette, déneigement, etc...).

Chaque personne de cette équipe possède des qualités et compétences différentes ; nous espérons qu'ils puissent les exprimer au mieux afin de toujours travailler avec envie !!

Le contrat CUI-CAE de Jean-Luc SECRETAIN se termine le 14 décembre 2014 et ne sera pas renouvelé. Nous remercions Jean Luc pour le professionnalisme et la disponibilité dont il a su faire preuve.

Les charges de personnel représentent une part importante du budget et nous ne pouvons plus bénéficier d'aides pour un nouveau contrat.

Nous resterons donc avec les 4 employés communaux aux espaces verts et voirie ainsi qu'avec Nathalie MEUNIER (ATSEM et garderie pour 33,71 h/semaine), Agnès GIRARD (cantine, ménage, gîtes, accompagnement navette scolaire et médiathèque pour 29,10 h/semaine) et Colette FAYE (cantine, ménage pour 9,02 h/semaine).

Merci à tous pour votre engagement dans votre travail.

En 2014, divers matériels ont été achetés :

- Faucheuse d'accotement 7.200 € HT (Subvention de 3442 €)
- Bétonnière 1.333 € HT
- Véhicule Kangoo 7.300 € HT
- Ponceuse 350 € HT
- Saleuse (en cours) 4.400 € HT (Subvention de 1.800 €)
- Photomètre (mesure chlore eau) 860 € HT



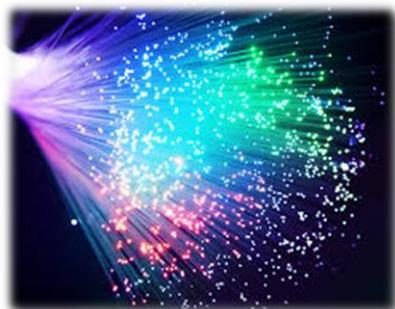
L'équipe d'employés communaux Voirie –Espaces verts avec le matériel acquis en 2014



Travaux de salage



Un captage d'eau avant et après nettoyage



Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété d'être un conducteur de la lumière et sert dans la transmission de données et de lumière. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles et permet de faire circuler des données de télécommunication et de réseaux informatiques. (téléphone, télévision, visioconférence, médecine à distance, télé-surveillance ...)

La fibre optique est amenée à devenir l'outil principal d'accès à internet et au numérique en France. La volonté de l'État est forte et les avantages de cette technologie sur le haut débit actuel sont indéniables.

Le raccordement aux particuliers tel qu'il est envisagé aura un coût non négligeable, qui sera partagé entre l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs privés et les particuliers.

Les opérateurs privés habituels (Orange, SFR, Bouygues...) prennent en compte le cablage des zones urbaines car ils sont assurés d'un certain niveau de rentabilité. En ce qui concerne les zones rurales, et afin que celles-ci ne soient pas laissées pour compte, l'Etat a décidé d'en soutenir le déploiement.

Dans notre département, le déploiement est porté par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire) en partenariat avec le Conseil général de la Loire. Ce projet, baptisé THD 42, vise à desservir tous les habitants des zones rurales du département de la Loire avec la fibre optique d'ici à 2020.

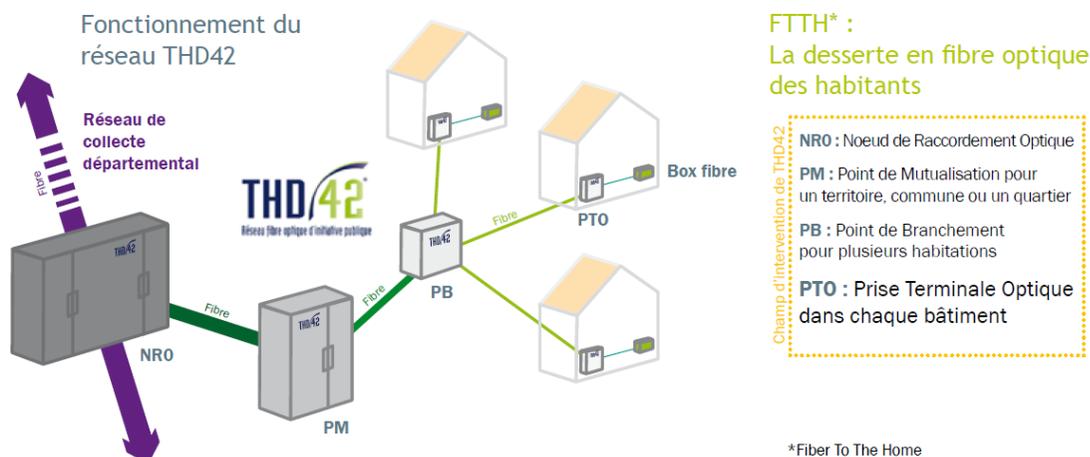


Le dispositif est évalué à 300 millions d'euros, et doit alimenter 172 000 habitations sur 280 communes rurales.

En 2014, les premières études de terrain ont été réalisées sur notre territoire. En ce qui concerne notre commune, il a été prévu que nous soyons alimentés depuis Noirétable. Nous sommes donc dépendant de l'avancée des travaux chez nos voisins nétrablais.

Ce sont les communauté de communes, qui financent le quart du coût du projet. Cela représente un budget de l'ordre de 2.000.000 € pour la Communauté de Commune du Pays d'Urfé à laquelle nous appartenons. Le coût moyen par prise installée est de 1900 € HT. Il y a environ 350 prises à installer sur la commune.

Les particuliers seront contactés automatiquement lorsque des travaux seront prévus pour leur secteur entre 2014 et 2020.



## Petit rappel de géographie

Les Salles est un petit village du sud-est de la France.

Le village est situé dans le département de la Loire en région Rhône-Alpes.

Le village de Les Salles appartient à l'arrondissement de Montbrison ,au canton de Noirétable, à la Communauté de Communes du Pays d' Urfé,

Population: 505 habitants.

Superficie: 25.22 km<sup>2</sup>.

Atitude minimum, 636m, alt.maxi, 963m, altitude mairie, 660m.

Latitude: 45.847 degrés Nord; longitude: 3.793 degrés Est

## Les voies de circulation:

82 odonymes sont recensés à Les Salles : 4 chemins, 4 places, 14 rues, 60 "autres"(voies non identifiées en relation avec des écarts, lieux-dits, hameaux, lotissements...)

## Logements:

Le nombre de logements de Les Salles a été estimé à 290 en 2013.

Ces logements se composent de 205 résidences principales, 75 résidences secondaires ou occasionnelles ainsi que 10 logements vacants.

La densité de la population de 19,07habs/km<sup>2</sup> pour une densité de logements de 11,38 logements/km<sup>2</sup>.

En 2014, deux nouvelles constructions d' habitation ont vu le jour :

Maxime Jacquet / Angélique Rajat à Le Verney

M.& Mme Yannick Peurière à Coubanouze Ouest

La proximité de l'autoroute A89 laisse espérer que d'autres constructions viendront bientôt "agrandir" la commune.

## Faire vivre le pays:

Pour conserver une commune dynamique, faire vivre au pays une jeunesse sans cesse attirée par la ville, la municipalité se doit de tout mettre en œuvre afin de limiter cet "exode" et pour ce faire, trouver et libérer des terrains constructibles, créer des zones à lotir.

Dans notre région à forte densité de territoires agricoles, il s'agit de faire ressortir des terrains, ne réduisant pas les activités des terres paysannes, cultivées ou recevant du bétail .

Le but premier est de maintenir, ou faire .... revenir sur nos terres de jeunes couples désireux de s'installer près de "chez eux"....qui auront des enfants...ce qui permettra de maintenir une école....des activités annexes..... implanter de nouveaux commerces....en un mot, faire VIVRE le PAYS.

Nous devons sauvegarder deux domaines étroitement liés : les intérêts de la commune ET les interets agricoles. Ce double objectif nous oriente vers un schéma global conjuguant à la fois le bien être des habitants, l'espace dans lequel ils évolueront et la qualité de leur environnement.

Nous examinons actuellement la possibilité de réaliser une zone de lotissement pour maisons individuelles. Nous venons de lancer une recherche de terrains, et, des premiers contacts ont été établis.



Le conseil municipal a nommé des personnes extérieures au conseil dans la commission CCAS : Marie GODARD, Andrée ALLARD, Marie Thérèse FAYE, Céline DUMONTET et Maxime OSSEDAT.

Ces personnes sont conviées à toutes les réunions de la commission. Elles permettent au CCAS de mieux cibler son rôle et apportent des idées nouvelles. Elles donnent de leur temps et de leur personne pour aider le CCAS à remplir ses missions: tournée des colis, organisation d'animation sur la commune comme par exemple, l'après midi du 17 janvier 2015 où les plus de 60 ans seront invités à venir partager la galette des rois.

## **Les colis :**

Après tout, les années se ressemblent quand même un peu ... car même si l'équipe a changé c'est avec une toute aussi grande joie que nous allons reprendre la tournée des colis de Noël pour nos aînés.

Nous avons bien sûr une pensée plus triste pour ceux qui nous ont quittés et qui enrichissaient ces fabuleux moments de partage ...



Nous allons distribuer au total 55 colis, pour 33 femmes et 22 hommes à travers toute la commune, mais aussi nous aurons le plaisir de rendre visite à 8 personnes en maisons de retraite et 2 au foyer « Le Collège ».

Merci encore pour cet accueil si chaleureux et ces doux instants passés en votre compagnie.

Grâce aux nouveaux membres de la commission, nous prendrons un peu plus le temps de partager ces occasions si riches en amitié ...

## **Quelques mots sur Le Portage des Repas :**

La commission CCAS et l'ensemble du conseil municipal réfléchissent de nouveau sur la mise en place du service de portage de repas à domicile sur la commune.

Les membres du CCAS ont rencontré les personnes susceptibles d'être concernées par cette prestation ainsi que différents partenaires pouvant répondre à ce besoin.

À l'heure où l'article est écrit, aucune solution définitive n'est prise mais c'est une des priorités du conseil municipal, pour que les personnes en demande puissent avoir accès au portage des repas sur notre commune, facilitant ainsi leur maintien à domicile et donc leur bien-être.



Si toutefois, vous n'avez pas été contacté et que vous êtes intéressés par ce service vous pouvez appeler: Lydie FAYE au 04 77 24 70 33.

**Les animations sur l'EHPAD de Saint Romain d'Urfé,  
un flash sur quelques ateliers...**

Les animations sur la maison de retraite sont essentielles pour faciliter les échanges entre les résidents et leur permettre de conserver un lien social avec d'autres personnes ainsi que leurs proches.

Il faut parfois se montrer créatif pour proposer des animations qui se transforment souvent en moments de bonheur partagés entre les résidents, le personnel et leur famille. Ces instants restent dans la mémoire de tous comme des moments très forts.

**La médiation animale :**

Les chiens, les chats, les lapins viennent à la rencontre des résidents depuis le mois de septembre. Ces animaux sont très affectueux et doux avec les personnes âgées. Leur présence sur la maison de retraite pour quelques heures a permis aux résidents de se détendre et de se remémorer des souvenirs. La plupart ayant toujours eu des animaux pour les aider dans leur travail et parfois aussi les faire vivre.

Cela leur permet de partager des caresses, de recevoir de l'affection et de stimuler les capacités cognitives et motrices. Il y a aussi un effet d'apaisement vis-à-vis des personnes âgées atteintes de troubles psychologiques importants.



**Faire des mouvements, maintenir une mobilité articulaire :**

Il s'agit d'activité physique, ou l'objectif est de réveiller tranquillement tous les membres du corps pour ensuite les faire travailler ou retravailler en douceur.

Cet été l'association « ciel bleu » est venue proposer sur 10 séances des activités qui s'adaptent aux rythmes et aux problématiques de santé des différents bénéficiaires (maladies chroniques, handicaps mentaux ou psychiques, personnes âgées).



Un travail a été réalisé sur la prévention des chutes au sein de la maison de retraite et en extérieur dans la cour. Le but n'est pas de remarcher surtout pour les personnes en fauteuil roulant, mais de se soulever et de se mouvoir pour le maintien au maximum de la mobilité et avant tout de l'autonomie.

Les participants doivent reprendre confiance en eux en travaillant les paramètres de la marche (hauteur de pas, longueur de pas, s'asseoir et se soulever avec plus d'aisance, développer les réflexes...) afin de lutter contre le déconditionnement physique et les chutes. Ces ateliers aujourd'hui se poursuivent avec l'animatrice autour du travail sur les gestuelles du quotidien.

## **Une semaine autour du goût**

Dans le cadre de la semaine du goût, du 13 au 17 octobre. Le personnel et les bénévoles de l'association "Les sourires d'Urfé" se sont mobilisés pour permettre aux résidents de vivre une semaine à thème hors du commun.

Une semaine où ils en ont pris plein les papilles et les yeux !

Voici le programme:

Lundi sortie au restaurant "Le Café de la Place" à Saint Priest la Prugne chez Sabrina avec au menu plusieurs propositions:

Des escargots en persillade accompagnés d'une salade de doucette à l'huile de noix et ses charcuteries maison, suivi d'un civet de sanglier ou d'un bourguignon ainsi que d'une choucroute garnie, et les desserts fondant au chocolat, coupes glacées, crème brûlée...

Les plats avaient été choisis par les résidents. Sabrina les a fait mijoter pour le plus grand plaisir des papilles et chacun s'est laissé aller à la gourmandise.

Ce fut un moment de retrouvailles et de retour aux sources pour Pierre qui a pu revoir son pays et ses amis. Dans chacune de ces rencontres avec l'autre ou des ateliers proposés il ne faut pas oublier l'individu. Au sein de nos structures ou tout est régit par la collectivité, l'animation essaie de permettre à chacun de trouver sa place.

Le mercredi M. et Mme Micolon boulangers-pâtisseries sur la commune de Saint Just en Chevalet ont eu la gentillesse de leur offrir une dégustation de brioches aux fruits confis.



Le vendredi c'est autour du chocolat que s'est poursuivi l'éveil des papilles avec la découverte de la cabosse, la dégustation de chocolats noirs de différentes teneurs en cacao 99% 80 % au classique 70% .... (Goût, odorat, vue, toucher) le chocolat se déguste comme un bon vin, chaud, fondant, à croquer, amer, sucré, au café, noir, blanc au lait, de la tendresse et de la douceur pendant toute une après-midi.

En résumé, ce fût une semaine qui a mis les sens en éveil.

C'est l'association « Les sourires d'Urfé » qui a permis de financer les repas au restaurant.

## MUSEE DE LA MINE : LE PUIITS COURIOT

Nous sommes allés visiter le musée de la mine à Saint-Etienne . Plusieurs résidents accompagnés des animateurs ont pu visiter le Puits Courriot qui rassemblait toute la production de charbon de la région stéphanoise de l'Ondaine et du Gier comme nous l'expliquait le guide. Les conditions de travail des mineurs de fonds (par opposition au mineur de jour) étaient souvent très difficiles surtout dans la première moitié du XXème siècle car il y avait des catastrophes et beaucoup de morts accidentelles dues aux coups de grisous et aux éboulements de la mine. De nombreuses chansons et des poèmes relataient ces tristes évènements. Certains résidents sont restés pour écouter des témoignages audio sur la vie des mineurs. D'autres résidents sont allés visiter la mine proprement dite : la salle des douches utilisée à l'époque est restée telle quelle la salle où ils rangeaient leurs affaires personnelles en hauteur comme leurs vêtements de ville et leur gamelle (pour un gain de place) et une galerie de mine qui montrait l'évolution des conditions de travail des mineurs du début de l'extraction (au XIXème siècle) où les conditions de sécurité étaient réduites au strict minimum jusque dans les années 70 où ils exerçaient leur métier avec une très nette amélioration des normes sécuritaires (port du casque obligatoire à partir des années 40 par exemple). Les mineurs commençaient très jeunes à 14 ans au « jour » et 15 ans dans le fond. Ils étaient français mais aussi d'origines polonaises ou italiennes.



## LES REALISATIONS DE L'ASSOCIATION « LE COLLEGE »

L'Association « Le Collège » nous propose tout au long de l'année des moments de festivités et de convivialité.

A Noël nous avons la bûche accompagnée d'un petit cadeau pour chaque résident. En 2013 nous avons reçu de très beaux foulards pour les dames et des écharpes en laine pour les messieurs. Il y a eu également la galette des rois, les bugnes à l'époque du carnaval.

En plus de ces après-midi, le jeudi 27 mars, nous avons été à la salle des fêtes des Salles pour assister au spectacle de magie de Greg le magicien. Certains y sont allés à pied, d'autres en voiture. Greg le magicien a fait participer les spectateurs résidents du foyer et de la maison de retraite de Noirétable. Le magicien a fait apparaître des cartes très très grandes qu'il faisait rétrécir au fur et à mesure de ses manipulations. Il a pris aussi une cigarette qu'il a fait passer au travers d'une veste et d'un journal sans les brûler. Après plusieurs autres tours de magie : anneaux magiques qui se font et se défont, boîte avec des pompons et avec le concours d'une assistante un peu spéciale : un serpent à sonnette (en peluche). Nous avons pu déguster des bugnes, des chocolats et des boissons non alcoolisées.

Le tout étant offert par l'Association « Le Collège ». Nous avons passé un très bel après-midi.

De plus, l'association « LE COLLEGE » finance régulièrement aussi des projets comme l'activité danse, « Dansons nos différences », les sorties au match de foot de l'ASSE, etc...

Béatrice Perrin

## Aide aux personnes en situation de handicap, affiliée à l'APAJH

La première rencontre des personnes en situation de handicap des cantons de NOIRETABLE et de ST JUST EN CHEVALET a eu lieu le jeudi 27 mars à la salle des fêtes de Les Salles. Un public nombreux, attentif et participatif pour applaudir le magicien « Greg » venu animer cet après midi convivial. Pas moins de quatre vingts personnes étaient présentes : personnes en situation de handicap résidant en EHPAD, au foyer APAJH, ou à domicile accompagnées au quotidien par l'ADMR. Un goûter suivi de chansons et danses interprétées par Gérard et Eliane Savatier avec M. Bartholet à l'accordéon a clôturé cette journée. Devant le succès de cette première rencontre, celle ci devrait se renouveler en mars 2015.

Au foyer APAJH, l'année 2014 a été rythmée par les animations régulières auprès des résidents: la fête des rois, Carnaval, la fête de Noël à l'occasion de laquelle chacun des résidents reçoit un cadeau : pour 2013 ce fut une écharpe pour les messieurs et un foulard pour les dames. Cette année un cadeau personnalisé est à l'étude : ce pourrait être un livre correspondant aux centres d'intérêts de chacun .

En plus des abonnements à divers journaux et revues et de l'activité danse qui a été reconduite cette année, l'association « Le Collège » a répondu à de nouveaux projets:

- une machine à coudre a été achetée permettant aux résidents qui en avaient émis le désir de participer à l'entretien de leur linge ou à la confection des rideaux voilage pour leur chambre,
- un transfert au Grand Bornand en Haute Savoie dont le bilan positif nous réjouit,
- un projet sculpture finalisé en septembre par un grand nombre de résidents qui retirent une grande fierté du travail effectué.

A l'ordre du jour du CA du mois d'octobre, l'étude de nouveaux projets qui, s'ils ne sont pas tous retenus, n'en sont pas moins importants. Ils démontrent, de la part des professionnels, une recherche sans cesse renouvelée de la qualité de leur accompagnement.

La représentation de l'association au Conseil de la vie sociale nous permet de vivre de l'intérieur l'expression des personnes accueillies et leur association à l'élaboration, à la modification du projet d'établissement.

Le Conseil technique de gestion, la deuxième instance dans laquelle l'association est présente, aborde les comptes administratifs, les budgets prévisionnels, l'accompagnement des résidents, la place de la formation , et nous donne ainsi une réelle image de l'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein du foyer APAJH " Le Collège" géré par l'association APAJH Loire .

Enfin, membre de droit au sein de l'association gestionnaire, l'association « le Collège » a plusieurs membres régulièrement présents au CA et pour certains au bureau de l'APAJH Loire .

Les cotisations des adhérents, ainsi que les dons reçus par l'association lui permettent de mettre en œuvre ses projets. Merci à eux.

Si vous voulez nous rejoindre et adhérer à l'association :

Association « le Collège »

04 77 62 93 47 ou 06 44 00 67 20.



Après midi convivial



Après midi bugnes

La saison 2013-2014 qui s'est achevée au mois de Juin dernier, aura été une satisfaction tant au niveau sportif que lors des nombreuses manifestations.

En effet pour sa quatrième saison en tant que Football Club des Bois Noirs, depuis sa création le 11 janvier 2010, notre club continue petit à petit à se faire connaître par son effectif qui augmente chaque année et par sa réussite sur certains tableaux.

L'année 2014 a débuté par notre loto annuel, qui a fait le plein de la salle des fêtes de Noirétable, grâce à un bon travail de tous les licenciés, qui ont vendu un maximum de cartes. C'est donc en partie grâce à eux, que nous avons réalisé cette année, le plus important des bénéfices depuis la création du club, près de 3100€. Ceci nous permettra, de lancer très prochainement une opération sweat et/ou tee-shirt pour tous les joueurs et dirigeants du club. Cette année, nous avons reçu pour la première fois les demi-finales de la coupe du Roannais U17 sur le magnifique complexe de St Just en Chevalet. Manifestation réussie puisque le soleil était de la partie.

Début avril, comme chaque année, un car a été organisé afin d'emmener nos licenciés au stade Geoffroy Guichard pour supporter l'ASSE qui représente notre département au niveau national. Les U17 et U15 n'ayant pu aller à ce déplacement, ont participé à une journée soccer + laser game précédée d'un barbecue au plan d'eau de Savigneux.

Enfin pour terminer la saison, les 2 tournois U11-U13 et U7-U9 des 7 et 14 Juin, ont connu cette année une légère baisse d'influence, à cause de la difficulté à trouver des équipes extérieures en cette fin de saison. Le bénéfice de cette manifestation s'élève tout de même à un peu plus de 2100 €.



1er plateau U7 à St Just en Chevalet  
(saison 2014-2015)

Pour ce qui est du sportif, quatorze équipes de U7 à U19 étaient engagées aussi bien du côté Roannais que dans le Montbrisonnais. Les équipes en « football d'animation » c'est-à-dire de U7 à U13 ont progressé tout au long de la saison en multipliant les bons résultats ce qui permet surtout à tous ces jeunes de prendre du plaisir à pratiquer leur sport favori. Avec un plaisir supplémentaire pour les U13 qui ont participé à la coupe du monde des U13 en Roannais sous les couleurs de l'Algérie.

Les U15, eux, n'ont pas raté leur entrée dans le « football de compétition » puisqu'à la suite de très bons résultats en première phase, ils se sont retrouvés au plus haut niveau pour la seconde phase. Malgré les nombreuses défaites ils n'ont pas été ridicules face à des équipes comme Savigneux ou Andrezieux. Cette même équipe a également atteint la demi-finale de la coupe du Roannais et a eu l'occasion de fouler la pelouse du stade Geoffroy Guichard pour disputer le challenge Orange, tant apprécié par les jeunes du département.

L'équipe U17 a réalisé une saison moyenne dans l'ensemble puisqu'elle termine en milieu de tableau lors de la seconde phase, après une première phase plutôt réussie. Un groupe toutefois très motivé et des joueurs toujours présents.

Pour finir, la catégorie U19 dont seulement les 2/3 des joueurs étaient motivés, a beaucoup mieux terminé sa saison qu'elle ne l'avait commencée puisqu'elle n'a compté aucune victoire et seulement quelques matchs nuls en toute fin de saison.



Formation des éducateurs  
(saison 2014-2015)

Venons-en à la saison 2014-2015 qui a débuté au mois de septembre. Tout d'abord, suite à la démission à la présidence de Cedric Beauvoir premier président du club, un nouveau bureau a été mis en place :

Président : Mr VIAL Alexandre

Vice-président : Mr PLACE Patrice

Secrétaire : Mr MEUNIER Florent

Secrétaire adjoint : Mme MARCHAND Carole

Trésorier : Mr FAYE Benjamin

Trésorier adjoint : Mr BEAUVOIR Cédric

Trois autres nouveautés cette saison :

- A partir de cette saison, nous disposons d'un entraîneur des gardiens, Bastien Teillol, qui prendra en charge les gardiens de toutes les catégories lors des entraînements.
- Nous disposons dès à présent, d'un local où sera entreposé tout le matériel du club et ce grâce à la mairie de Noirétable que nous remercions.
- Plusieurs dirigeants du club ont commencé à suivre une formation afin d'accéder aux différents diplômes d'éducateur ce qui sera un plus pour notre club.

Avec un effectif de 148 joueurs (soit 5 de plus que la saison passée) et 26 dirigeants nous avons engagé pour cette première phase 14 équipes qui sont les suivantes :

- 2 équipes U7, responsable Alexandre Vial, elles jouent sur le terrain de St Just en Chevalet
- 5 équipes U9, responsable Manuel Antunes, elles jouent sur le terrain de Noirétable
- 2 équipes U11, responsable Sébastien Cros, leur terrain est celui de Les Salles
- 2 équipes U13, responsable Jérôme Couavoux, leur terrain est celui de Noirétable
- 1 équipe U15, responsable Cédric Beauvoir, qui reçoit sur le terrain de Champoly
- 1 équipe U17, responsable Mickael Halvick, qui joue à domicile sur le terrain de Les Salles
- 1 équipe U19, responsable Nicolas Breuil, qui reçoit sur le terrain de St Just en Chevalet.

Si d'autres joueurs souhaitent s'inscrire, faites le vite, car nous allons débiter la deuxième phase au mois de janvier et les inscriptions se font dès maintenant.

Des manifestations sont programmées pour l'année 2015 :

- 11 janvier : LOTO à la salle des fêtes de Noirétable
- Déplacement à l'ASSE pour les catégories de U7 à U15
- Sortie soccer+barbecue pour les catégories U17 et U19
- Opération sweat et/ou tee-shirt pour les joueurs
- 6 juin : tournoi U11-U13 à Noirétable
- 13 juin : tournoi U7-U9 à Les Salles



U13 coupe du monde en Roannais  
(saison 2013-2014)



U15 Challenge Orange à Geoffroy Guichard  
(saison 2013-2014)

Pour tout renseignement, veuillez contacter:

- Alexandre Vial au 06 89 88 68 53
- Florent Meunier au 06 74 26 55 34,
- e-mail du club : [fcboisnoirs@lrafoot.org](mailto:fcboisnoirs@lrafoot.org).

Vous pouvez également consulter  
notre site internet à l'adresse suivante:  
[www.fcboisnoirs.footeo.com](http://www.fcboisnoirs.footeo.com)

Les membres de l'Association Sportive de Chausseterre-Les Salles souhaitent une bonne et heureuse année 2015 à tous par l'intermédiaire de ce bulletin municipal. La saison 2013-2014 s'est bien déroulée puisque l'équipe fanion a obtenu son maintien en 1ère division du Roannais en terminant 9ème sur 12 à seulement 2 points de la 6ème place. L'équipe deux se maintient également en 3ème série du Roannais.



A l'intersaison, deux nouveaux coachs sont arrivés. Pour l'équipe fanion, il s'agit de Philippe Cellier, déjà connu de certains joueurs pour avoir officié quelques années plus tôt en jeunes. Il remplace Louis Pelisson que nous tenons à remercier pour son implication et son dévouement. L'équipe 2 est dirigée par Roland Petibout, joueur promu entraîneur à partir de cette saison. Leur but est d'intégrer au mieux les 13 recrues dont les 6 U19 qui font leur arrivée dans l'effectif séniors et qui amène un rajeunissement conséquent.

Grâce à 11 arrivées l'an dernier et 13 cette année, une troisième équipe a été créée, elle évolue dans le championnat foot loisir et est encadrée par Steve Vernay.

Pour cette saison 2014-2015, l'effectif se porte à 81 licenciés contre 65 pour l'année précédente: 39 séniors, 21 foot loisir comprenant des doubles licences, 18 dirigeants, une dirigeante et 2 arbitres. Nous avons engagé deux équipes seniors qui évoluent le dimanche après-midi respectivement en première et troisième division du Roannais, et une équipe foot loisir qui évolue le vendredi soir. Le début de saison est encourageant pour nos 3 équipes.

Cette saison, l'organisation de la vingtaine de dirigeants a été revue. Ainsi 5 commissions ont été créées afin d'épauler les membres du bureau dans les tâches quotidiennes : des dirigeants chargés de la coordination avec le club jeune du F.C.B.N, de la relation avec les sponsors, de la communication et d'internet, de la buvette et de la boisson, des installations sportives et du matériel. De plus, tous les dirigeants assurent l'encadrement des joueurs, le bon déroulement de la saison ainsi que l'organisation des manifestations. Toute cette équipe met du cœur à faire vivre ce club dans une ambiance festive et dynamique.

Nous en profitons pour remercier nos deux arbitres qui représentent l'A.S.C.L.S tous les week-ends ainsi que nos généreux sponsors. Nous remercions également toutes les personnes qui contribuent à entretenir nos installations. A noter que nous sommes actuellement entrain de recruter un troisième arbitre afin de couvrir les risques liés à un club sans représentant du corps arbitral, à savoir empêchement de recruter voir interdiction de monter.

Concernant nos jeunes, ils évoluent au sein du Football Club des Bois Noirs, toutes les catégories d'âge à partir de six ans y sont représentées par une ou plusieurs équipes. Vous êtes les bienvenus au stade des Bataillouses pour assister aux rencontres de nos équipes seniors le dimanche après-midi ainsi que les équipes jeunes, U11 le samedi matin et U17 le samedi après-midi ou le dimanche matin.



Après avoir fêté ses 40 ans d'existence en 2013, 40 ans qui ont vu le club évoluer mais rester fidèle à ses valeurs, l'ASCLS retrouve donc un effectif conséquent tout en gardant l'esprit de famille qui a fait sa force durant des années.

Dans le but d'accompagner la progression du club, l'arrivée de nouvelles infrastructures devrait se concrétiser pour cette année 2015. Nous remercions les communes des Salles et de Chausseterre pour leur association dans ce projet et leur engagement financier.

Prochainement, nos équipes vous rendront visite pour vous proposer nos calendriers. Donner leur votre meilleur accueil et soyez remerciés, par avance, de votre générosité.

### Les manifestations 2015:

7 février: concours de belote

28 mars: soirée dansante

d'autres manifestations sont en cours d'organisation pour cette année 2015

Le club reste prêt à accueillir les personnes désirant s'investir en tant que joueurs ou dirigeants.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre sur notre site internet : [www.ascls.eu](http://www.ascls.eu) ou bien nous contacter par courriel : [aschausseterrelessalles@lrafoot.org](mailto:aschausseterrelessalles@lrafoot.org)



## Amicale des coureurs Les Salles Trail en Haut Forez

par Guy Farget



Vous êtes peu ou pas sportif ?

Vous souhaitez vous mettre à la course à pied et améliorer votre forme ?

Venez avec nous....c'est fait pour vous !

**N'ayez pas peur de ne pas avoir le niveau**, il n'y a pas de compétition, que de la joie, du bien-être, et de la convivialité !

Les principaux objectifs de l' Amicale sont la santé et la convivialité.

"Je Cours Pour Ma Forme" pourrait en être le slogan

contactez nous....[yannick.peuriere@orange.fr](mailto:yannick.peuriere@orange.fr).....0660942356

[guylauvin@club-internet.fr](mailto:guylauvin@club-internet.fr).....0699337529

**Nous vivons une époque formidable...**

**250 participants pour la 6eme édition de "LES SALLES Trail en Haut-Forez"** dans cette magnifique région, méconnue, où il fait froid l'hiver mais où tout est parfait pour "trailer". L'Association des coureurs LES SALLES Trail avait concocté,,,trois parcours :



-**"L' ARTUZETTE "** 15km, près de 500mD+ qui a subi quelques aménagements pour devenir une vraie course ...plus qu'un parcours d'initiation au trail.

Thomas Demoly l'emporte en 1h18'22" devant Alexandre Richard 1h20'37" et Géraldine Simbola, 1h21'45" et donc 1ere féminine , une superbe performance pour cette athlète plutôt habituée à la route. Cette année encore de nombreux 'régionaux ' ont participé,,, "plus d'êt que les années précédentes, mais beaucoup plus beau" diront ils. Et pourtant, beaucoup avaient connu et reconnu le parcours pour être au top.

- **LES SALLES Trail "** 25km, 880mD+, des passages plus "hard", des points de vue super ! de la difficulté juste comme il en faut pour les 101 partants.

Sebastien De Zutter l'emporte pratiquement au sprint, devant Damien Chevalard en 2h08'42" .11 secondes seulement les séparent. le podium est complété par Stéphane Almarcha en 2h17'22".

Chez les féminines , Isabel Meunier,2h33'13", Catherine Coste 2h34'36"et Sandrine Lievre 2h39'57" font le podium sur un peloton de 23partantes entourées de 103 masculins. Les 'locaux', ici aussi se font remarquer,,belles perfs pour tous, car ce n'est pas facile ,,dur,,dur,,mais le bonheur de terminer est indescriptible !

- **LE GRAND TRAIL DU PAYS d'URFE"** un grand 45km avec 1800mD+, concocté cette année avec passages avec cordes, traversée de rivière, montées et descentes techniques qui se succèdent sans relâche sur la distance, un minimum de bitume, de nombreux passages tracés hors sentier, plus une bonne dose de chaleur inhabituelle... c'est un cocktail détonnant qui attendait les participants. Beaucoup terminent fatigués, presque meurtris mais surpris et ravis du parcours et des paysages rencontrés. Le vainqueur, Laurent Gouby, "coaché" pour ce jour par Cyril Rabier, qui a triomphé l'an dernier, termine "crampé" à l' extrême en 4h59'44" devant Widy Grego bien revenu sur les derniers kilomètres à 2'24"....même pas peur....et en troisième position, tout près, notre coureur de Champoly, Jérôme Lacour, vraiment dans la course,une grande performance car les deux coureurs devant ne sont pas des "minces" ,Une seule féminine termine l'épreuve...Sylvie DITACCHIO, en 6h15'39" une réelle performance , applaudie à sa juste valeur par un public de connaisseurs.





Tous les partants ont eu un souvenir de l'artisanat local, tous les arrivants reçurent une médaille personnalisée du parcours effectué. Les kinés de l'école de Saint-Etienne étaient présents pour remettre en forme, ou presque, les jambes meurtries par les kilomètres. Présence aussi des secouristes de ASL42 de Roanne, du Docteur Jeremy Lacour, ainsi que de Florence, pour faire découvrir le shiat-su, discipline énergétique japonaise de bien-être.

Monsieur Le Maire a donné le départ de la première course (45km à 8h30) mais a délégué "ses pouvoirs" du jour à des résidents du Collège, pour le départ de 10h, le geste fut très apprécié par les partants et les spectateurs. Les "sportifs" du Collège ont comme chaque année fait la distance de deux kilomètres et ont reçu leur médaille avec un grand plaisir.

Les courses enfants n'ont pas amené le nombre de participants espérés, nous aimerions en voir plus se 'défouler' sur mille ou deux mille mètres en fonction de l'âge, l'an prochain peut-être.

Ce sont entourés de 70 bénévoles, souriants, attentifs, appréciés que les participants ont pu se restaurer avec un repas local puis assister à une remise de récompenses, un peu perturbée par un bug informatique, mais l'ambiance générale fut ce que souhaitent les organisateurs, détendue, sympathique, conviviale. Cette année beaucoup de personnes, coureurs, ou non, ont participé à la préparation avant pendant et après la course : balisage, débalisage, mise en place de la salle et tout ce que nécessite comme dévouement la bonne réalisation de la manifestation.

Un grand merci à tous ceux qui par leur coup de main, leur soutien financier, leur autorisation de passage, leur implication, leurs encouragements, leur présence nous ont aidé à faire de cette journée une réussite sportive, amicale, et sans oublier la réalisation des médailles très appréciées tant par les petits que par les grands.

C'est une animation faite pour tous les Sallards et habitants des environs, n'hésitez pas à participer, d'une manière ou d'une autre, encouragez les coureurs sur le parcours, vous êtes les bienvenus.

C'est sans doute ici le bonheur de courir.

Prochaine édition, n°7: le **21 juin 2015**  
nous comptons sur vous.



Pour ceux qui l'ont cotoyé, remarqué, apprécié, nous signalons que WIDY GREGO, qui a participé plusieurs fois, a fait paraître un livre retraçant ses parcours. Ce livre est en vente, mais vous pouvez aussi l'emprunter à la bibliothèque municipale de LES SALLES.



Le Basket Club de Noiretable a été créé le 04 avril 1994 par une bande de passionnés qui relance le club en sommeil sous la responsabilité du premier président M. Michel BERTRY.

Le club a fêté ses vingt ans le 29 août 2014 par un match de gala avec deux équipes évoluant en Nationale 1 et Nationale 2. Ce fut une réussite totale qui a rassemblé plus de 300 personnes et a permis une augmentation importante des licenciés +25%. Nous avons dépassé les 100 licenciés pour la saison 2014 / 2015.

Le club essentiellement féminin (9 équipes sur 10) rassemble des joueuses et joueurs de tout le canton. Nous encadrons les jeunes à partir de 5 ans, enfants nés en 2009 pour cette saison 2014/2015. Une équipe loisirs s'est créée, il y a environ 4 ans regroupant surtout des mamans de joueuses.

Pour la première fois dans le club, une équipe de jeunes va évoluer au plus haut niveau Départemental D1 aux portes du niveau Régional.

Pour gérer le fonctionnement du B C N, nous organisons des manifestations comme la tournée des brioches, un repas dansant sans oublier les subventions des municipalités et du Conseil Général.

Grâce à toutes ces aides, le club va organiser un déplacement pour une rencontre féminine de Nationale 1 à Montbrison et cette année encore, l'ensemble du club espère un déplacement comme l'an dernier pour soutenir une équipe qui aura décroché une place en finale départementale.

Le bureau (15 personnes):

Président : David COUHARD

Vice-Présidente : Isabelle DAVAL-POMMIER

Trésorière : Valérie GADOUX-TUFFET

Vice-Trésorière : Viviane BRUNET

Secrétaire : Ghislaine ARTHAUD

Vice-Secrétaire : Lucie GALLO-SELVA

Contact : David COUHARD 06.08.43.81.28



Le bureau



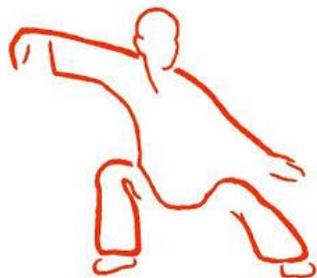
Les Présidents



Les Joueuses



L'association « Les Fleuves de l'essentiel » a débuté ses cours de **Qi-Gong** le 17 septembre 2014.  
Les cours sont donnés par Sylvie CARROUGE à la Maison des Association des Salles .  
Les séances ont lieu **chaque Mercredi de 19h à 20h15**.  
Le tarif est de 50 € par trimestre /an + Licence



Le Qi-Gong est une gymnastique chinoise qui favorise la santé et le bien-être corporel (dos, articulations, respiration...)

La pratique du Qi-Gong permet de :

- Renforcer & assouplir la structure corporelle.
- Relâcher les tensions et gérer le stress,
- Entretenir la mémoire et avoir un meilleur sommeil
- Pratiquer des exercices sur la respiration et l'amélioration du souffle,
- ...

Pour vous inscrire, appelez le **06.95.26 94 19**

## Et si on parlait Rugby....

par Jean Pierre Delacre

**Le rugby vous intéresse,  
alors prenez date**



Une réunion publique aura lieu **courant janvier 2015** aux SALLES (Salle des Fêtes).

La date exacte vous sera communiquée par voie de presse, flyers et via les panneaux annonceurs situés aux entrées des communes : Les Salles, Noirétable, St Just en Chevalet et Chabreloche.

Toutes les personnes intéressées et bénévoles pour s'investir dans la création d'une école de Rugby dans les 2 cantons de Noirétable et de St Just-en-Chevalet (voir au-delà) sont les bienvenues.

Bien Rugbystiquement,

Jean Pierre DELACRE  
Educateur bénévole de rugby  
au club Lyon Olympique Universitaire (LOU).

Tel: 06 42 90 35 93

[Email: jpdelacre@gmail.com](mailto:jpdelacre@gmail.com)



Onze ans après la création de l'Espace VTT du Massif des Bois Noirs, la 12ème édition de notre randonnée VTT a été un réel succès. Organisée sur la commune de Noirétable en 2013, elle a accueilli plus de 700 vététistes sur les 6 circuits de 10 à 100km.

Décidés de ne pas s'arrêter en si bon chemin, les dirigeants de l'association ont décidé de proposer leur candidature auprès de la Fédération Française de Cyclisme pour obtenir le label FFC « RANDO D'OR » pour la "Bois Noirs Oxygène 2014".



Le label « Randos d'Or » est attribué par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) à des clubs organisateurs de randonnées VTT d'envergure nationale.

La FFC et les Clubs ou Espaces VTT organisent des « Randos d'Or » pour développer un partenariat visant à promouvoir les territoires et les Sites VTT- FFC sur lesquels elles se déroulent.

Elles accueillent entre 1000 et 8000 vététistes avec comme critères une organisation irréprochable, des circuits attractifs, des ravitaillements de qualité et un accueil conviviale. Début novembre la Fédération Française de Cyclisme a répondu favorablement à notre demande et **la Bois Noirs Oxygène, organisée le 29 juin 2014 à St Just en Chevalet a été labélisée "RANDO d'OR FFC".**

Malgré une météorologie nationale qui avait annoncé un temps catastrophique avec un niveau d'alerte orange sur notre région, la BNO 2014 a accueilli 534 vététistes. Sans les annonces de Météo France, nous pouvions facilement espérer accueillir plus de 1000 vététistes.

Les six circuits de 10 à 100km empruntaient les chemins de 14 communes de notre territoire. A l'arrivée, les vététistes ont pu apprécier les démonstrations de Cyclisme artistique et de cycle balle présentées par le club de Balbigny avec Adeline Fournier Championne de France 2013.

Ce sont plus de quatre vingt bénévoles qui ont œuvré tout le week-end pour accueillir dans les meilleurs conditions ces sportifs venus de toutes les régions de France.

En attendant la prochaine édition de la Rando D'Or qui se déroulera sur la commune de CELLES dans le Puy de Dôme, l'école VTT a repris l'entraînement depuis le 13 septembre. Tous les enfants à partir de 8 ans qui le souhaitent peuvent intégrer le club pour participer au sorties organisées tous les samedis après-midi. Ils seront alors initiés aux pratiques du VTT dans les discipline de Trial, orientation, descente et enduro.

Renseignement sur [WWW.boisnoirs.fr](http://WWW.boisnoirs.fr)

## La Société de Boules

par Daniel Savattez



La Société de Boules est actuellement en sommeil.

Nous lançons un appel à tous les passionnés de ce sport qui souhaiteraient redynamiser cette vénérable association.

Contacteur: Daniel Savattez – tel: 04 77 24 77 58

Il est de bon ton, voir même de rigueur, de présenter en fin d'année, le bilan du comité. Alors rappelons les temps forts de 2014. Six départs ont marqué l'année ; Guy Farget, Claire Simbola, Ervan Mosnier, Denis Dallery mais également Hervé Girardet, membre depuis 11 ans et Laëtitia Ferlat, trésorière pendant 4 ans. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication. Seulement deux entrées sont à signaler ; **Elodie Barges** et **Florian Chat**. L'effectif pour 2014 est de 17 membres. Nous ne sommes donc pas très nombreux pour faire vivre notre petite association. Vous pouvez apporter un peu de votre aide si vous êtes motivés et impatient d'animer la vie festive de la commune.

Le bureau se compose ainsi :

*Présidente* : Sandy Goutorbe ;

*Vice-président* : Florent Meunier ;

*Trésorier* : Quentin Ossedat ;

*Trésorière adjointe* : Marilynne Villeneuve ;

*Secrétaire* : Maxime Ossedat ;

*Secrétaire adjoint* : Nicolas Faye ;

*Membres du bureau* : Aurélien Allard, Joakim Peurière et Aurélien Prost.



L'année a débuté sous un climat méditerranéen. Marie-Claire et Maxime sont revenus juste à temps des Baléares pour animer le loto du samedi 22 février. Encore en tenue de vacancier, ils ont eu du mal à se frayer un chemin jusqu'au podium tant la salle était pleine à craquer. Ils ont distribué les lots tels que la Dakota Box, la tablette tactile, le lecteur DVD portable et bien sur la semaine pour deux aux Baléares. C'est Céline Goutorbe qui a remporté le gros lot, pour la troisième année consécutive. Fruit du hasard et/ou chance insolente, il faudra venir nombreux une fois de plus pour lui ravir le titre de championne du loto.

Les membres du comité ainsi que les compagnes et compagnons se sont retrouvés pour une **sortie à Clermont-Ferrand le samedi 8 mars**. Les 23 convives ont dégusté les mets du restaurant La Rotisserie puis ont joué au bowling. Les plus téméraires ont terminé la soirée en boîte de nuit.

Ensuite, le début de l'été annonça la fête patronale du village les **samedi 5 et dimanche 6 juillet**. Les membres du comité s'élancèrent pour la traditionnelle **tournée de brioches** de la boulangerie Peronnet de la Tuillère. Une fois de plus, votre accueil et votre générosité ont fait mouche. En début d'après-midi, 46 doublettes se sont réunies au terrain de **pétanque** pour s'affronter dans la bonne humeur. Jean-Yves Fournil et Benjamin Daillière sont sortis vainqueur de l'épreuve. Il était alors environ 21h. La fête s'est directement enchaînée avec la préparation des enfants et de l'Orchestre Harmonie de Boën pour la **retraite aux flambeaux**.

De nombreuses petites lumières ont sillonné le bourg puis se sont retrouvés au pont pour admirer le **feu d'artifice**. Offert par la municipalité, il a illuminé le ciel, encore calme à ce moment-là. Les enfants ont alors pu profiter des rares attractions foraines qui ont joué le jeu. Nous espérons améliorer ce point dès l'année prochaine. Le **grand bal** gratuit animé par Laser Dance est venu clore cette belle journée ; il était très tard (ou très tôt) lorsque les derniers quittèrent la fête.



Le dimanche commença par l'**apéritif de la municipalité** sur le parvis de l'église. De très nombreux habitants sont venus partager un verre avec la nouvelle équipe municipale. Puis notre comité servait un repas à la salle des fêtes. Comme à l'accoutumée, le **poulet basquaise** de Chez Goyon est venu ravir les papilles des convives. Et ils étaient nombreux les convives ; 180 personnes en tout. Une très bonne affluence qui nous a fait plaisir. Malheureusement, certaines personnes qui n'avaient pas réservé de places n'ont pas pu manger. Pour éviter ce fâcheux désagrément, prenez contact auprès des membres du comité pour assurer votre menu ; nous serons ravis de vous accueillir l'année prochaine. Le repas fut agrémenté par les facéties d'un clown et les tours de magie d'un prestidigitateur. L'après-midi s'est poursuivie par le **concert live** de la troupe Paris Spectacles. Juchés sur la scène au milieu du bourg, ils ont repris les plus grands standards des années 60 à 80. Mais le temps orageux a fait des siennes. Et il fallut jongler entre les averses et les éclaircies pour apprécier ce beau spectacle, salué par tous. Une bonne ambiance néanmoins qui a permis de terminer chaleureusement cette fête patronale.

Puis, le comité a organisé un **voyage au Puy du Fou** les samedi 19 et dimanche 20 juillet. Elu meilleur parc du monde en 2012, le Puy du Fou retrace l'histoire de la Vendée au travers des âges. Les 30 inscrits à ce voyage en ont pris plein les mirettes pendant ces 2 jours.



Nos manifestations ont pris fin avec la septième édition de la **Fête de la Bière, le samedi 4 octobre**. Comme toujours, la jeunesse s'est donné rendez-vous pour célébrer dignement cette tradition allemande. La proposition de bières s'est vu renouvelée cette année avec, à la fois des bières classiques du Comptoir de Céline de Saint-Just-en-Chevalet et des bières artisanales de la brasserie La Petite Canaille de Sail-sous-Couzan. Malgré un nombre de repas servi faible, les amateurs du genre ont pu passer la soirée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Une fois de plus, nous invitons les plus réticents à venir participer à cette manifestation.

### Pour l'année 2015, découvrez le calendrier :

**16 janvier** : Réunion de rentrée – Renouvellement des inscriptions

**21 février** : 13<sup>e</sup> Loto

**Courant mai-juin** : Voyage pour les enfants

**4 et 5 juillet** : 40<sup>e</sup> Fête patronale

**3 octobre** : 8<sup>e</sup> Fête de la bière

Enfin, nous ne le dirons jamais assez, mais tous ceux qui sont motivés pour participer à l'animation du village sont les bienvenus. L'ambiance est sympathique et la bonne humeur, générale. La réunion de rentrée sera donc **le vendredi 9 janvier prochain**, à 20h30 à la salle de réunion, maison des associations. Venez nombreux, chercher votre carte d'adhérent. Elle est gratuite la première année.

En attendant, les membres du comité des fêtes vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année en famille et vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Pour la saison 2014-2015, l'effectif de notre société de chasse est en augmentation : 48 chasseurs

Notre bureau a été modifié :

- Président : L. MEUNIER
- Vice-Président : P. MICHALET
- Trésorier : JD SELSELET
- Secrétaire : H. PEURIERE
- Membres actifs : G. MEUNIER – F. BERTHOLIN – F. LOUIS  
N. MEUNIER – B. OSSEDAT

Cette année, notre territoire a connu des modifications, grâce à la reprise par notre société, de la chasse de « Parraux » et de celle de « Royon-La Croix Blanche ». Ceci a entraîné une augmentation de la surface chassable, surtout pour la chasse du petit gibier qui affectionne les milieux ouverts. Concernant les populations du petit gibier justement, elles sont stables.

A notre tableau de chasse, nous pouvons également compter 8 sangliers tués.

Pour ce qui est des manifestations, la tripe du mois de Mars a, cette année encore, réuni 450 personnes. Ceci représente un bon résultat qui reste stable d'une année sur l'autre

La 11ème marche de la bouillie a rassemblé 650 marcheurs malgré un temps pluvieux en début de matinée. Mais, par chance, la pluie a cessé et les marcheurs ont pu profiter de leur randonnée. Dans l'ensemble, ils ont été satisfaits des ravitaillements, des paysages... et de l'accueil chaleureux.

La réussite de ces 2 manifestations nous motive pour les reconduire en 2015 :

- Dimanche 1er Mars 2015 : Tripes
- Mardi 14 Juillet 2015 : 12ème marche de la bouillie

Enfin, pour conclure, Bonne et Heureuse année 2015 à tous.



Consignes avant le départ de battue



Retour de battue

Cette rentrée 2014 a été marquée par un changement dans les rythmes scolaires. Les élèves viennent désormais à l'école tous les matins, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures, les lundi et jeudi de 13h25 à 15h25, et les mardi et vendredi de 13h25 à 15h55. Ces deux derniers jours, pendant une demi-heure, de 15h55 à 16h25, un petit groupe d'élèves est pris en charge par l'enseignante pour les APC (Ateliers pédagogiques Complémentaires). A l'heure actuelle, ils participent à un approfondissement en informatique, mais du soutien pourra également être mis en place si besoin.



Pour la 6ème année, la classe est prise en charge par Karen Faye, assistée cette année à plein temps au poste d'ATSEM par Nathalie Meunier. Douze heures par semaine, soit la moitié du temps scolaire, Marie Vial intervient à l'école, en tant qu'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) auprès d'un élève en situation de handicap.



Cette année, 24 élèves sont inscrits à l'école:

-15 MS : Nils, Evan, Bérénice, Emma, Pierrot, Lilie, Clément, Lucas, Léanna, Martial, Marion, Zoé, James, Raphaël et Eva.

-7 PS2 : Pierrick, Lou, Célia, Augustin, Maé, Hugo et Léa.

-2 PS1 : Gladys et Antoine.

11 enfants habitent Les Salles,  
9 viennent de Champoly,  
3 de Chausseterre  
et un de Saint Romain d'Urfé.



En ce qui concerne les projets de la classe :

- des sorties régulières à la nouvelle médiathèque, toute proche de l'école,
- un travail a été mené sur le petit-déjeuner à l'occasion de la Semaine du Goût,
- les enfants ont assisté à un spectacle musical en novembre à Saint Didier/Rochefort,
- un second spectacle est programmé au printemps avec l'école de Saint Just-en-Chevalet.
- un voyage de fin d'année qui reste à définir.

Chaque mois, nous fêtons les anniversaires des enfants nés ce mois-là : l'occasion de cuisiner tous ensemble, de casser les œufs et de découvrir de nouvelles saveurs.



## Les Rythmes scolaires

par Sandy Goutorbe



Depuis la rentrée des classes de septembre 2014, il y a eu du changement dans le rythme scolaire avec la nouvelle loi qui a été votée.

Voici les nouveaux horaires :

Lundi et jeudi : 9h00-12h00 et 13h25-15h25

Mardi et vendredi : 9h00-12h00 et 13h25-15h55

Les enfants viennent à l'école désormais le mercredi matin de 9h à 12h.

Les mardis et vendredis, il est proposé de 15h55 jusqu'à 16h25 des temps d'activités.

Ils sont encadrés par Nathalie Meunier (ATSEM) et Christelle Seignol employée par le Centre de Loisirs de Saint Just en Chevalet.

Depuis le début de l'année, elles ont en moyenne 16 enfants qui participent à celles-ci.

Voici quelques activités déjà proposées :

- Fabrication d'un memory des animaux
- Promenade en extérieur pour ramasser des feuilles puis les peindre
- Fabrication d'une sorcière articulée ainsi qu'une citrouille pour halloween



Des nouveaux horaires ont été proposés pour cette rentrée, les enfants sont accueillis par Nathalie Meunier à partir de 7h le matin et le soir après les heures d'école jusqu'à 18h.

Jusqu'à présent la garderie était gratuite, mais depuis cette année, nous demandons une participation aux parents de 20 euros par trimestre et par enfant.

En moyenne 14 à 20 enfants sont présents à la garderie chaque jour.



## Le Sou des Ecoles

par Ingrid Meunier

### 1994-2014 20 Ans D'Existence pour le RPI

En 1993, on commençait déjà à parler de fermeture de classes, surtout en milieu rural et à cette époque personne ne fut épargné, Chausseterre fut rapidement en « fermeture surveillée » et Les Salles en sous-effectifs, Pour réaliser ce projet, beaucoup mirent la main à la patte, Les Conseillers Généraux de l'époque, Les Maires, Charles PILONCHERY aux Salles, Michel BOURGANEL à Champoly et Blaise GOUTORBE à Chausseterre, Les Conseillers Municipaux, Les Enseignantes, Les ATSM et les parents et c'est en 1994, que le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) fit sa grande rentrée en regroupant les 3 communes .

Ce fut une initiative courageuse qui mena à la réussite que l'on connaît maintenant.

A ce moment, les écoles ne furent plus en péril puisque les effectifs restaient satisfaisants.

A les Salles, on retrouvait les Maternelles (Petite, Moyenne et Grande Section) avec comme institutrice Mme PETIT

Pour Chausseterre, on retrouvait les classes de CP et CE1 avec comme institutrice Mme MARIE

Pour Champoly, on retrouvait les classes de CE2, CM1 et CM2 avec comme institutrice Mme RENART

Après la création du RPI, tout est allé très vite, les parents se sont mobilisés et ont monté « l'Association du Sou des Ecoles » le 30 Novembre 1994.

Pour participer financièrement aux sorties pédagogiques, il était nécessaire que les parents organisent au plus vite des manifestations et grâce à eux ainsi qu'aux anciens membres du bureau, on retrouve aujourd'hui une trésorerie sereine, avec toujours plus de parents qui répondent présents lors des différentes manifestations.

Le 5 Octobre 2004, on a célébré fièrement les 10 ans du RPI avec toujours l'espoir de se revoir dans 10 ans et c'est chose faite puisque le Samedi 4 Octobre 2014, nous avons fêté dignement ces 20 ans d'existence.

En effet, Mme BURELIER et Mr BOURDELLE, Conseillers généraux de la Loire ont répondu présents à notre invitation, Messieurs Les Maires Mr PEURIERE (Les Salles), Mr PEROTTI (Champoly) et Mr FLORIMOND (Chausseterre), les anciens et actuels Conseillers, les anciennes et actuelles institutrices, les anciens et actuels membres du bureau, les parents, les ATSM, les chauffeurs de car, les cantinières et sans oublier ceux qui ont permis au RPI de vivre et de grandir les anciens et actuels élèves .

Sans oublier ce jour, la présence de deux anciens élèves qui ont marqué les esprits puisqu'ils étaient déjà sur les bancs de l'école en 1994, c'est Romain PERROT et Joseph TURLAN, qui je remercie chaleureusement de leur venue à cet anniversaire, il est toujours très agréable de revoir des petits devenus adultes maintenant.

Nous étions plus d'une centaine à nous être réunis à la salle des fêtes de Champoly autour du verre de l'amitié où tout le monde a su profiter de ce moment pour échanger, discuter, rire et surtout se donner pour quoi pas rendez-vous dans 10 ans.

Afin de ressasser pleins de souvenirs, nous avons décorés la salle de photos de tous les élèves des trois communes sur 20 ans soit au total 60 photos qui retraçait la vie du RPI.

## Petit point sur l'année 2014-2015

Pour cette rentrée, nous comptons un effectif de 70 enfants scolarisés, pour le moment on reste stable malgré de nombreux départs au collège ces 3 dernières années et quelques départs imprévus suite à la mise en place des TAP, mais l'on reste confiant pour l'avenir proche.

Quant à « l'Association du Sou des Ecoles », on peut dire que sa situation financière reste satisfaisante et qu'avec les aides du Conseil Général et des Mairies, on permet aux enfants de pouvoir bénéficier d'activités pédagogiques régulières telles que des sorties théâtre, cinéma, spectacles.

On finance aussi les abonnements de l'école, les cadeaux de Noël, les séances de piscine annuelles (soit 12 séances d'1 heure) et cette année nous avons acheté du matériel sportif pour les 3 écoles

Le bureau et l'ensemble des Parents d'élèves vous souhaitent ses meilleurs vœux et une heureuse année 2015.



Les Salles 1994- 1995



Les Salles 2014 - 2015



Charles Jacquet était un enfant du pays.  
Qui voulait voir du pays.

Né en 1938 à Montbrison, il devient instituteur à l'âge de 20 ans.

Il part ensuite à la guerre, en Algérie, en 1960, où il restera deux ans.

Il publie de nombreux écrits avant de se marier avec Jacqueline, en 1964, à St Etienne.

Après la naissance de leur fille Marie Anne, il part aux Antilles, où il passera 14 ans, dans l'île de Marie-Galante, d'abord, en tant qu'instituteur. Puis en Guadeloupe, où il devient professeur de français et d'histoire-géographie.

Il s'y fait de nombreux amis, notamment dans le milieu du football, qu'il poursuivra jusqu'à l'âge de 52 ans, même après son retour en France, et à travers lequel il nouera de nombreux liens d'amitié, ainsi que dans son milieu professionnel.

Il termine sa carrière d'enseignant à La Monnerie le Montel.

Féru d'histoire locale, il a écrit pendant une vingtaine d'années dans le bulletin municipal des Salles. Enfin, il préparait un livre, condensé du travail d'une partie de sa vie, que sa fille se chargera de faire paraître bientôt, et qui sera un ouvrage de référence sur l'histoire de la commune des Salles".

*(Oraison funèbre de Charles Jacquet)*

En plus de ses talents bien connus d'historien, Charles avait un vrai don pour la poésie.

Il a été récompensé par plusieurs prix littéraires.

Nous vous livrons ci-contre l'un de ses poèmes:

« A mon hameau »

Sous le ciel clair d'été mon vallon c'est un nid  
Tapissé de verdure et de mousses légères...  
Et longtemps j'ai couru, par les vertes fougères,  
Cacher mon cœur d'enfant sous des blocs de granit.

J'ai parcouru les bois, écrasant des brindilles,  
Fier de me sentir seul, au milieu des sapins.  
J'ai pris des écureuils ou de petits lapins  
Et cueilli, dans des coins secrets, d'aigres myrtilles.

J'allais seul, chaque jour, pêcher dans les ruisseaux,  
J'écoutais les grillons et le chant des oiseaux  
Et dans les prés, rêveusement, de vieilles vaches

Me regardaient tendre ma ligne et repartir  
En ayant l'air de me comprendre et de sentir  
Que ce n'est pas dans l'eau que les bêtes se cachent.

Charles Jacquet



## 1- Les communes affichent leur volonté de disposer d'une ligne ferroviaire.

En ce 20 mars 1913, le Conseil Municipal de la commune des Salles est réuni pour délibérer sur un sujet qui va susciter beaucoup d'espoir dans le village. L'objet de la délibération est le suivant : "Chemin de fer de Noirétable à Saint Just en Chevalet avec gare aux Salles".

Maitre Couturier Notaire et adjoint dirige la séance en l'absence de M.Coste maire. Dix conseillers sont présents : Hughes Planche, Claude Cohas, Antoine Godard, Mathieu Chaux, Gaspard Dumas, Jean Duroux, Georges Chat, Claude Moussé et Francisque Grange.

Maitre Couturier expose que la commune des Salles n'est desservie par aucun chemin de fer et que la ligne ferrée la plus proche est celle de Montbrison à Clermont Ferrand. Les deux gares les plus rapprochées du bourg sont celles de St Julien la Vêtre et de Noirétable, mais sont situées à cinq kilomètre du centre de la commune

Ces cinq kilomètres nous semblent minimes aujourd'hui, mais dans le contexte de l'époque, il faut bien se souvenir que les gens se déplaçaient à pied ou en charrette à cheval quand ce n'était pas avec un attelage tracté par des bœufs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal reconnaît la grande utilité d'un chemin de fer local qui traverserait la commune avec une gare proche du bourg. Cette ligne permettrait ainsi de relier Noirétable à Roanne via Saint Just en Chevalet. Cette dernière localité venant d'être tout récemment reliée à Roanne par une nouvelle ligne qui passait par Saint Germain Laval.

A l'image de la commune des Salles, les communes de Noirétable, Champoly et Saint Romain d'Urfé délibérèrent dans le même sens. L'action avait été initiée quelques mois auparavant par MM. Bertrand et Charbonnier les Conseillers Généraux des deux cantons. Ceux-ci présentèrent ces délibérations devant le Conseil Général de la Loire qui dans sa séance du 18 avril 1913 appuya la demande des cinq communes du Haut Forez.

## 2- Le projet prend forme.

Le projet fut confié à la "Société des Chemins de Fer du Centre" (CFC). A cette époque la SNCF n'existait pas encore et le trafic ferroviaire ainsi que les travaux de réalisation des lignes étaient assurés par une multitude de société privées.

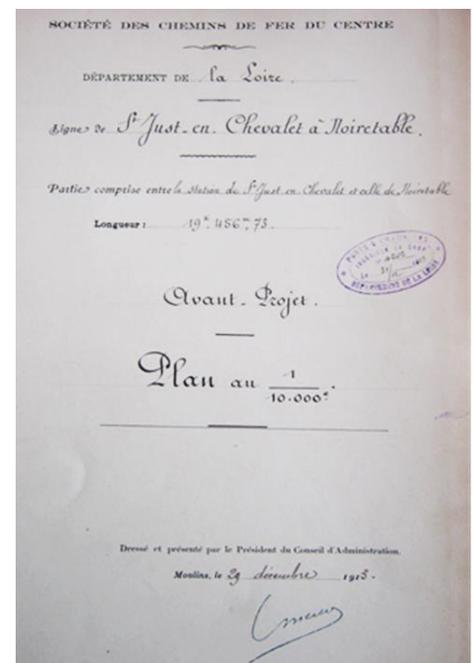
Après une étude économique, la société CFC estime que cette ligne aura pour conséquence de créer, d'une part des relations commerciales entre la région de Noirétable et Roanne et d'autre part entre Saint Just et Clermont-Ferrand..

Cette ligne présente pour la compagnie, l'intérêt d'accroître le trafic du réseau Nord qu'elle exploite par ailleurs. Cela revient à dire que la compagnie comptait capter une clientèle supplémentaire en permettant aux habitants de la zone qui va de Boën à Thiers, de se rendre sur Roanne. Ce flux supplémentaire de passagers et de marchandises était tout bénéfice pour ses trains au départ de Roanne

## 3- Les études sont lancées.

La société des Chemins de Fer du Centre lança donc les premières études. Celles-ci furent communiquées le 29 décembre 1913 au Préfet de la Loire.

Le projet propose une voie ferrée d'une longueur de 19 km 456 m entre Noirétable et St Just et comporte 3 gares. Ces gares sont situées aux Salles, à Champoly et à Saint Romain d'Urfé. La gare des Salles est destinée à desservir aussi Cervières.



Voici le détail du descriptif du tracé, tel que rédigé dans le dossier :

*De la gare de Saint-Just en Chevalet, le tracé se dirige du côté de Roanne et longe sur une centaine de mètres la voie existante; il s'en écarte ensuite, franchit la vallée de l'Aix au moyen d'un viaduc en maçonnerie de 6 arches de 14 mètres d'ouverture et coupe à niveau le chemin de grande communication n° 16 qu'il suit ensuite sur quelques centaines de mètres.*

*De là, le tracé s'infléchit à droite à la hauteur du château de Contenson pour suivre le flanc gauche de la vallée de la Bombarde. Il franchit le ruisseau de ce nom à proximité du moulin de Caure, au moyen d'un pont de 5 mètres d'ouverture et se développe ensuite sur le côté opposé de la même vallée jusqu'au bourg de Saint Romain d'Urfé où une station est prévue à proximité du chemin vicinal ordinaire n° 5, à 150 mètres environ du centre de ce bourg.*

*De Saint-Romain d'Urfé, le tracé se développe dans la dépression du cimetière, traverse à niveau le chemin qui y conduit et arrive enfin au col des Places après avoir longé le chemin de grande communication n° 44 et l'avoir traversé à niveau à son point le plus haut. De là, par les pentes douces de Sagnelonge, puis par celles plus accidentées du Vernay, Mas-Chabret, Chivat, Fialin, la ligne gagne Champoly, après avoir descendu d'abord légèrement jusqu'au ruisseau de Mas-Chabret qu'elle franchit au moyen d'un pont de 3 mètres d'ouverture, puis monte régulièrement jusqu'au chemin de grande communication n° 16 en bordure duquel est prévue la station de Champoly qui se trouve ainsi placée à 600 mètres environ du centre du bourg de ce nom.*



Des crêtes de Champoly, faite séparatif des vallées de l'Aix et de l'Anzon, la ligne se dirige, en suivant une direction sensiblement parallèle au chemin de grande communication n° 16, vers le village des Salles qu'elle atteint, après avoir contourné la colline du Calvaire et où une station est prévue à proximité du chemin de grande communication n° 87, à 250 mètres environ du centre du village.

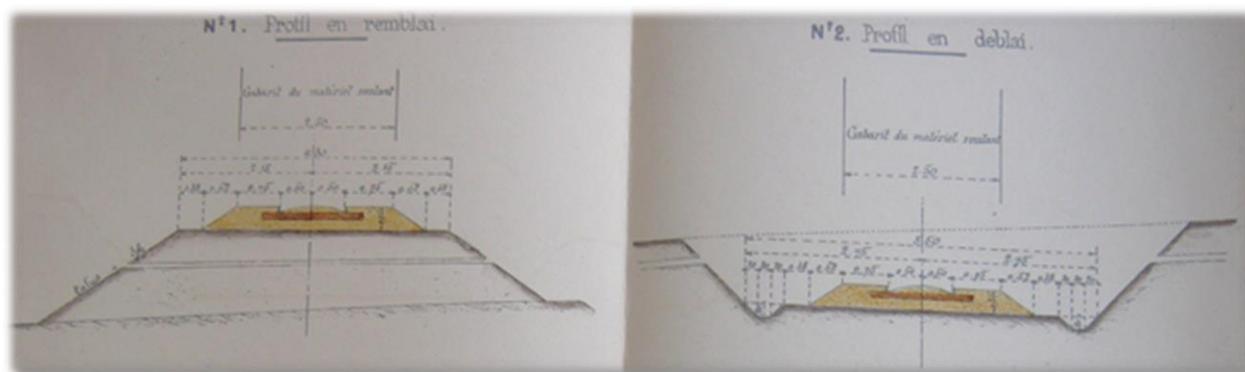
La station des Salles est appelée à desservir en même temps les habitants de la commune de Cervières, dont le bourg est distant de 1.600 mètres environ.



A sa sortie de la station des Salles, le tracé rejoint à nouveau le chemin de grande communication n° 16 qu'il coupe à niveau à 250 mètres environ au-delà de la ferme d'Artuzet, franchit le ruisseau de l'Etang de Royon au moyen d'un pont de 3 mètres d'ouverture, s'adosse ensuite aux collines qui bordent, sur sa droite, le chemin de grande communication n° 16 et arrive par une pente régulière, au col de Guirande où il traverse ce chemin à niveau.

De là, le tracé descend vers le château et les fermes de Villette qu'il laisse à droite; il aboutit enfin dans la partie haute de la ville de Noirétable et, après avoir traversé à niveau la route nationale n° 89, rejoint, près du souterrain, la voie PLM de Saint-Etienne à Clermont qu'il longe jusqu'à la gare établie à l'altitude de 721 m 35.

Sur l'itinéraire de la ligne, on trouve 44 passages à niveau, 95 aqueducs, 4 ponts et un viaduc de 14 mètres de long avec 6 arches pour franchir l'Aix à l'arrivée sur Saint Just. Le montant total des dépenses est estimé à 2.079.652 francs de l'époque, ce qui représente environ 7 millions d'euros.



Détails techniques du projet

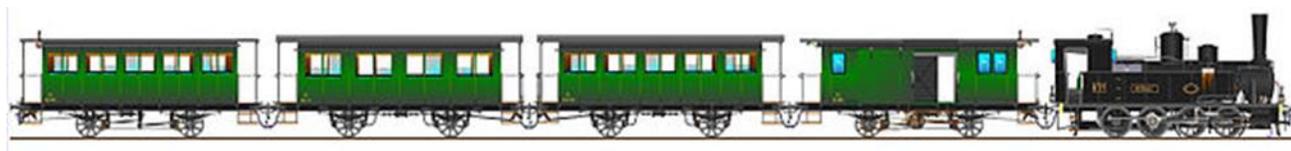
#### **4- La guerre de 14-18 scella le sort du projet.**

Bien naturellement, ce projet suscita un vif intérêt dans la région et dans notre commune. Enfin notre village allait avoir sa propre liaison avec l'ensemble du réseau ferré français.

Le projet suivi son cours dans les premiers mois de l'année 1914. Malheureusement vers la fin du printemps la dégradation du contexte international tant sur le plan politique que sur les plans économiques et sociaux allait entraîner notre pays dans le tourbillon de la Grande Guerre.

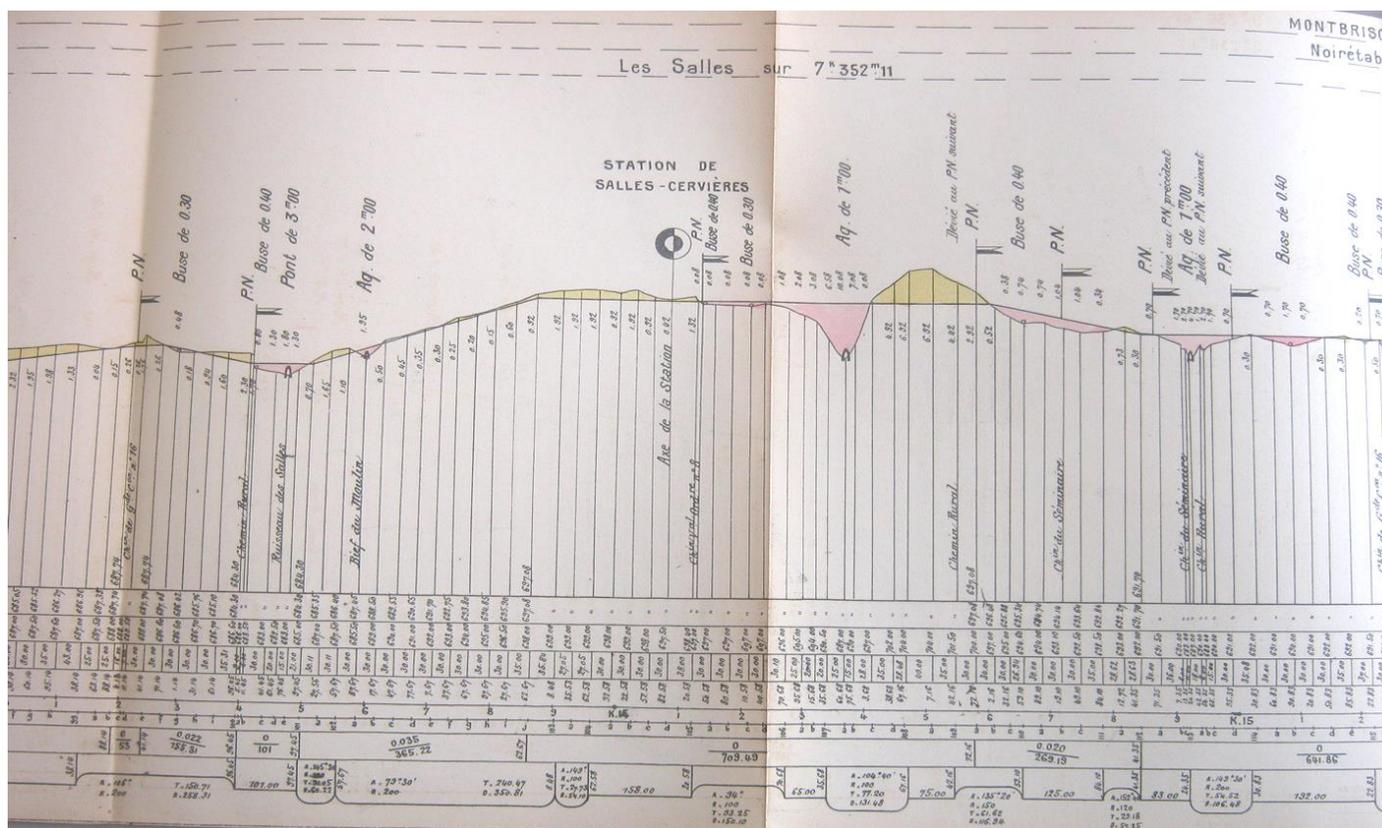
Cette guerre allait marquer un tournant dans l'histoire de la construction des voies ferrées en France. Le conflit stoppa net les constructions en cours. Après la guerre, l'augmentation des prix avait rendu les travaux très onéreux et les crédits étaient rares dans une France appauvrie.

Ainsi, la plupart des projets de construction de lignes secondaires envisagés avant la guerre ne furent jamais réalisés.



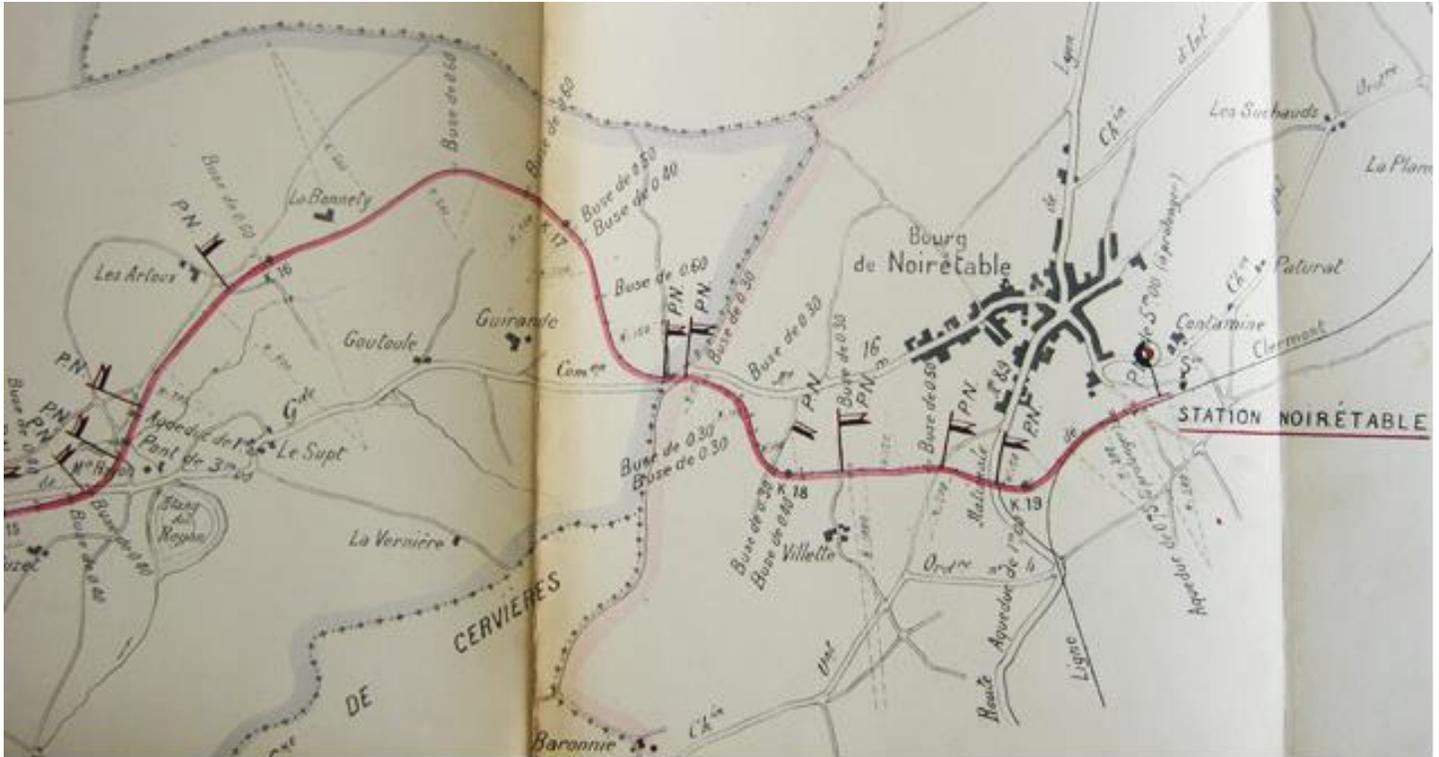


Extrait des plans du tracé

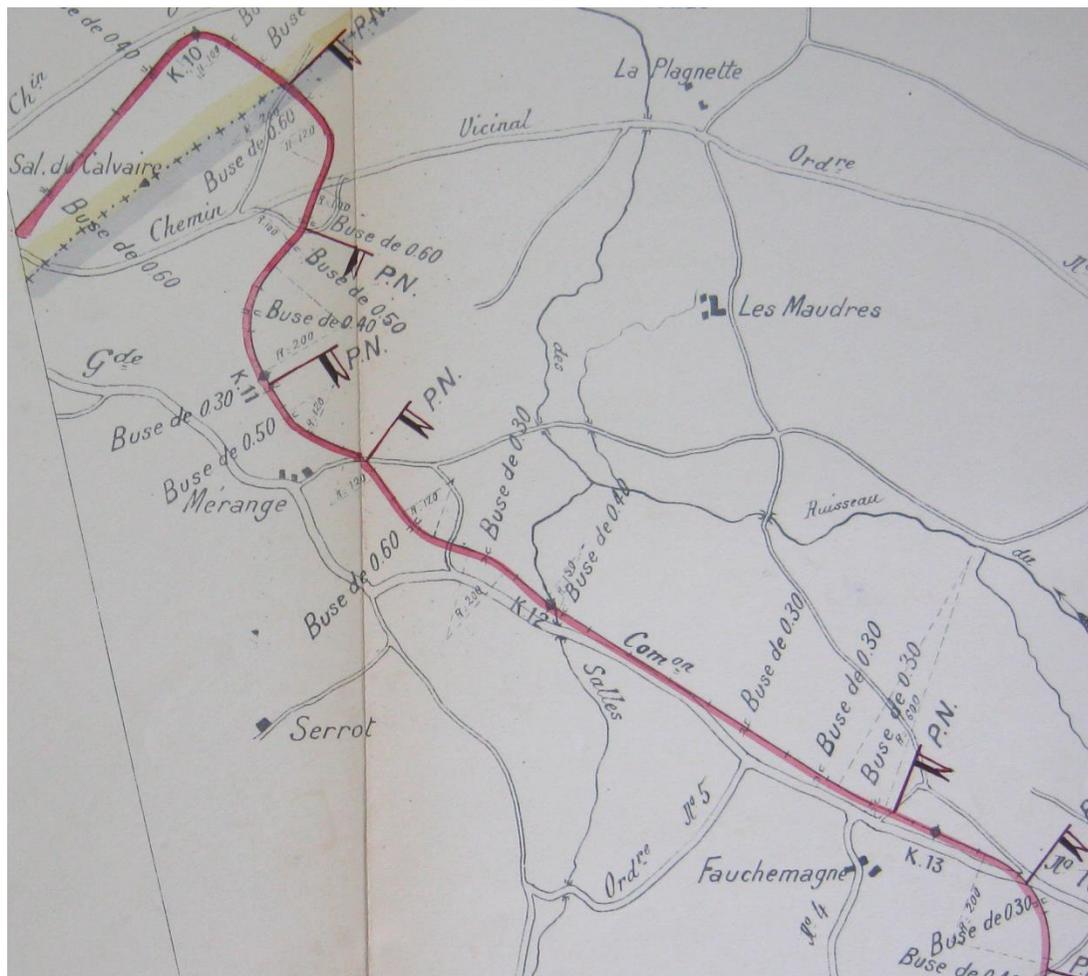


Les calculs de terrassement





Le tracé de Noirétable à Royon



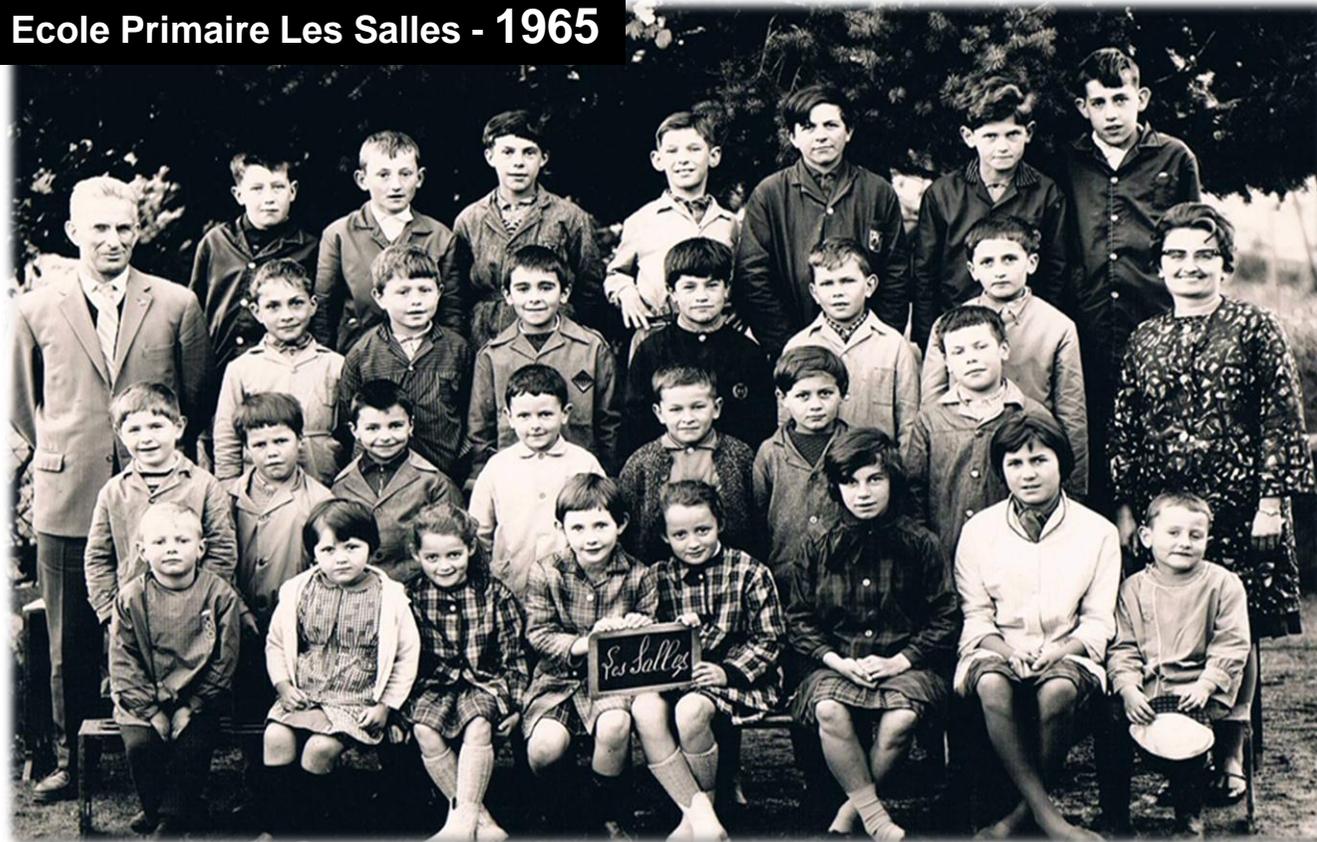
Le tracé de La Combelle à Champoly

## Ecole Primaire Les Salles - 1963



Roger Butin- Jeannot Duroux- Claude Chorel- Alain Meunier- Michel Marie- Pierrot Duroux- Maurice Faye- Marcel Vial  
Daniel Savattez- Maurice Couzon- Jean Paul Michalet- Jean Hervé Peurière- Daniel Michalet- Michel Bergeat- Bernard Ossedat  
Armand Arnaud- Raymond Planche- Dominique Villeneuve- Patrick Chaux- Marc Girard- Michel Chaux- Jean Paul Savattez- Jean Marc Moussé

## Ecole Primaire Les Salles - 1965



Robert Butin, Jean Hervé Peurière, Jean Paul Michalet, Jacky Abadi, Jean Marc Moussé, Maurice Couzon, Jean Paul Butin  
Marcel Vial, Jojo Fayol, Henri Lachaud, Bernard Ossedat, Michel Bergeat, Raymond Planche, Robert Damon, Louise Brunet  
Pascal Lugnier, Patrick Michalet, Dominique Ossedat, Dominique Villeneuve, Yves Chaux, Armand Arnaud, Daniel Michalet  
Roland Peurière, Agnes Meunier, Dominique Faye, Marie José Lugnier, Brigitte Faye, Yvette Bergeat, Chantal Mure, Michel Villeneuve

C'est le samedi 20 septembre qu'a eu lieu la journée des classes en 4.

Toutes les générations étaient représentées de 0 à 80 ans !!

Le rendez vous était donné à 11h pour la traditionnelle photo, tous coiffés de leur canotier.

Les classes en 9 se sont joint à nous afin de marquer le « coup du milieu », merci à eux car plus on est de fou, plus on rit !!!

Après, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes, afin de prendre l'apéritif offert par la municipalité et servi par quelques conseillers présents ce jour là : Merci à eux !!

Ensuite, nous avons pris place à table pour savourer un très bon repas servi par un traiteur d' Escoutoux « Le Cocotier ».

L'après midi et la soirée furent bien remplies entre jeux et danses endiablées ...

Nous avons fini la soirée par la soupe à l'oignon et encore quelques danses.

Nous remercions la municipalité de Les Salles et tous ceux qui ont participé à cette journée.

Tous, étaient enchantés et se sont promis de ne pas attendre 10 ans pour renouveler, alors les classes en 9, on attend votre invitation dans 5 ans ...

En attendant, on souhaite à tous bonheur et santé pour cette nouvelle année !!!

## Liste des classards :

Nouveaux nés : Swan Peignaut, Clara Boquet, Lena Daiguebonne, Enola Vernet, Ethan Picarles

10 ans: Mathieu Chat, Elodie Peurriere, Thomas Peurrière, Clarisse Meunier, Joris Couavoux, Manon Guillermet, Célia Gonin, Anne sophie Goyon

20 ans: Florian Chat

30 ans: Celine Naille

40 ans: Sonia Duroux, Stéphanie Couavoux, Franck Chat, Dora Villeneuve, Nathalie Meunier

50 ans: Jocelyne Ossedat

60ans: Janine Lugnier, Martial Guédifa, Michel Butin, Odile Molle, Daniel Bouclon

70 ans: Henriette Bergeat Traynard

80 ans: Paul Thollot



## La déchetterie

### La déchetterie

#### Horaires d'été

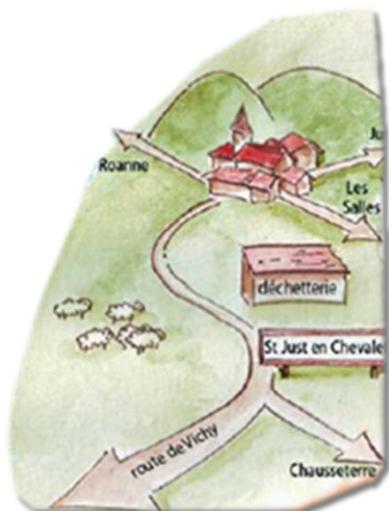
(1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

- mercredi ————— 14h30 - 18h30
- jeudi 9h - 12h —————
- vendredi ————— 14h30 - 18h30
- samedi 9h - 12h et 14h30 - 18h30

#### Horaires d'hiver

(1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

- mercredi ————— 13h30 - 17h30
- jeudi 9h - 12h —————
- vendredi ————— 13h30 - 17h30
- samedi 9h - 12h et 13h30 - 17h30



La déchetterie accueille vos déchets ménagers spéciaux (DMS), produits hautement toxiques qui ne doivent pas se retrouver dans vos ordures ménagères (piles, peintures, aérosols...) Donnez les au gardien qui effectuera lui-même le tri puis le stockage dans le local spécifique.



La déchetterie accueille vos déchets végétaux (jardins, haies...) qui ne doivent pas se retrouver dans votre bac à ordures. Sachez cependant que la solution la plus économique et écologique reste le compostage individuel (composteurs en vente à prix coûtant à la Communauté de Communes).

Respectez les consignes du gardien. Soyez prudents et respectez les règles de sécurité : vitesse réduite, stationnement. La fouille et la récupération dans les contenants sont formellement interdites.



N'oubliez pas votre carte d'accès à la déchetterie ou un justificatif de votre domicile, à défaut, l'accès à la déchetterie pourra vous être refusé.

La déchetterie accueille à tout moment vos déchets encombrants qui ne peuvent être collectés avec vos ordures ménagères. A chaque matériau son recyclage... Une fois le tri effectué chaque catégorie de déchet est envoyée vers un récupérateur spécialisé ou vers un centre de traitement adapté.

### Matériaux acceptés en déchetterie



cartons



métaux



cartouches d'encre



déchets verts



encombrants



lampes et néons



bois



extincteurs



piles



gravats



produits toxiques



huiles usagées



plaques de plâtre



déchets électronique et électroménager



batteries

En cas de doute sur le tri, appelez le 04 77 62 86 41

## Le tri sélectif

**CONTENEUR VERRE**

NE LAISSEZ PAS LES BOUCHONS ET LES COUVERCLES.

LES BOUTEILLES      LES BOCAUX ET LES POTS

LES AMPOULES ET NEONS      LES POTS DE FLEUR

IL NE FAUT PAS METTRE

VAISSELLE : LE PYREX, CRISTAL, PORCELAINE ET LA FAÏENCE

**CONTENEUR EMBALLAGE**

FLACONS DE PRODUITS CHIMIQUES

IL NE FAUT PAS METTRE

BOUTEILLES PLASTIQUE      CONSERVE, AÉROSOL

VEILLES À VIDER ET ÉCRASER LES EMBALLAGES

PETITS EMBALLAGES PLASTIQUE ET POLYSTYRÈNE      BRIQUES ALIMENTAIRES      EMBALLAGES CARTON

**CONTENEUR PAPIER**

PENSEZ À ENLEVER LES FILMS PLASTIQUE ENVELOPPANT LES MAGAZINES

LES PROSPECTUS      LES CARTONS ET CARTONNETTES

IL NE FAUT PAS METTRE

LES JOURNAUX      LES MAGAZINES

LES ENVELOPPES      LES ARTICLES D'HYGIÈNE



**Pensez aussi au compostage** des déchets verts et alimentaires pour réduire vos poubelles. Des composteurs sont en vente à la CCPU au prix de 40€.

### Donnez une nouvelle vie à vos vieux vêtements...

Les vêtements et textiles non souillés et fermés dans des sacs peuvent être déposés dans des conteneurs spéciaux installés à la déchetterie et au point tri des Salles



## ADMR : Qui sommes nous ?

Présent depuis 1945 dans la Loire, nous sommes implantés sur plus de 330 communes de la Loire aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine mais aussi sur plus de 36000 communes de France.

La présence de 34 sites de proximité dédiés à l'accueil du public sur le département permet d'assurer une continuité des services.



L'ADMR dans la Loire c'est 60 associations locales qui ont employé plus de 1400 salariés en 2012. Au final en 2012 plus de 10000 foyers ont été aidés sur plus de 300 communes. L'ADMR dans la Loire c'est une multiplicité de services : aide à la vie quotidienne, familles et garde d'enfants et 7 services de soins infirmiers à domicile. Mais aussi des portages de repas à domicile (9 sur le département), un service de téléassistance. Enfin l'ADMR c'est 5 structures d'hébergement pour personnes âgées et 8 entités dédiées à la petite enfance (relais assistantes maternelles, multi accueils, jardins d'enfants ou micro crèches).

La certification qualité AFNOR et le label qualité Loire obtenus en 2012 garantissent la performance, la fiabilité, la rigueur et le sérieux du service que nous offrons.



Par ailleurs on retiendra que le réseau ADMR de la Loire poursuit dans la voie du dynamisme puisqu'ils sont 730 bénévoles à s'engager dans la Loire au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. 730 bénévoles, hommes et femmes à tisser chaque jour des liens humains et sociaux dans les villes et les villages de la Loire.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui humanise les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention. Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes

L'association ADMR NOIRETABLE couvre les communes du Canton de Noirétable, Les Salles, Cervières, La Chamba, La Chambonnie et porte 16 emplois. Ces emplois d'aide à domicile et TISF permettent d'aider sur une année plus de 100 personnes (familles et personnes âgées).

N'hésitez pas à nous contacter :  
Maison des Services  
14 rue Félix Bourlionne  
42440 ST JULIEN LA VETRE

Tel: 04.77.24.75.96  
Notre site internet : [www.admr.org](http://www.admr.org)



La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre de 14-18 avait cette année un caractère singulier. Si le 11 novembre est la date anniversaire de la fin de la guerre, l'année 2014 marque les 100 ans du début de ce terrible conflit. Celui-ci débute le 2 août 1914, et notre commune allait payer un lourd tribut en ne voyant pas revenir 36 de ses enfants. Une gerbe a été déposée et l'assemblée s'est recueillie à l'énoncée des noms des soldats originaires des Salles qui périrent dans le conflit.

Lors de cette cérémonie, plusieurs textes et poèmes relatifs à la Grande Guerre ont été lus par les enfants du village. En particulier l'histoire terrible des 4 frères CHAT des Chazelets qui partirent tous à la guerre et dont trois ne devaient jamais revenir.

Ces quatre frères se prénommaient Mathieu; Jean Baptiste; Guillaume et Claudius.

Mathieu l'ainé était maçon, Jean Baptiste le second était forgeron,

Guillaume le troisième était cordonnier et Claudius le dernier était boulanger.

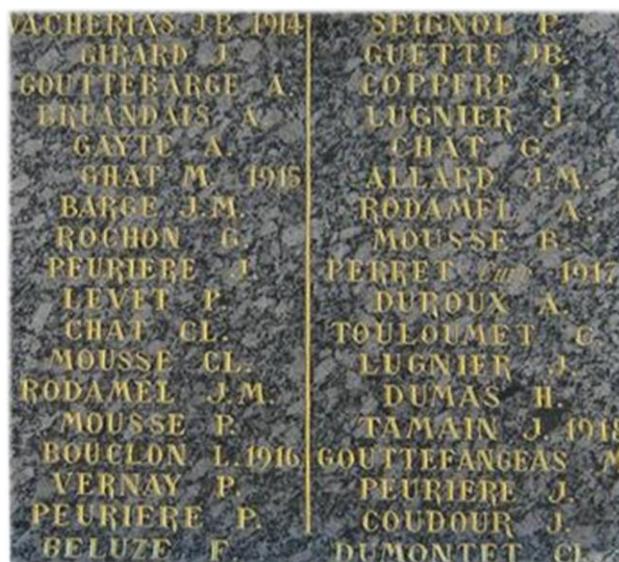
Mathieu, l'ainé, fut tué a Lihons dans la Somme le 14 avril 1915, il avait 35 ans.

Claudius, le dernier, fut tué a Launois dans les Vosges le 27 aout 1915, il avait 22 ans.

Guillaume, le troisième, fut tué vers Belloy en Santerre dans la Somme le 5 sept 1916, il avait 28 ans.

Seul Jean Baptiste le second survécut à ce terrible conflit.

On n'ose imaginer la douleur des parents qui ne revirent qu'un seul de leurs quatre enfants et la douleur des enfants qui ne revirent jamais leurs pères. Cette histoire illustre bien les plaies béantes que génèrent guerres et conflits. Il faut s'en souvenir et transmettre la mémoire de tous ces sacrifices aux jeunes générations afin que l'on ne revoie plus jamais cela.



## La salle

Tarif de Location de la salle : (limitée à 50 personnes)

### Repas privé :

Habitants de LES SALLES	50 €
Extérieurs à la commune	100 €

### Apéritif, vin d'honneur :

Habitants de LES SALLES	20 €
Extérieurs à la commune	50 €

**Concours de Belote, Loto, Spectacle** 40 €

**Réunions** (Sociétés extérieures) 20 €

**Exposition à titre commercial** 120 €

Jeton de Chauffage 2,33 € pour 2 heures



## La médiathèque

Depuis l'été, la bibliothèque s'est installée dans ses nouveaux locaux.

C'est maintenant un endroit accueillant, chaleureux et convivial qui a déjà reçu de nombreuses visites.

De plus, pour répondre à une nouvelle demande, un point WIFI est désormais à votre disposition. Les enfants de l'école profitent aussi de ces aménagements pour apprendre à aimer les livres et apprécier l'activité lecture dans de bonnes conditions.

La bibliothèque est ouverte:

LUNDI de 17 h à 18 h 30  
MERCREDI de 15 h à 17 h 30

A partir du 1er Janvier 2015,  
la bibliothèque sera aussi ouverte  
le SAMEDI de 10 h à 12 h  
La permanence sera assurée  
par des bénévoles.



Nous recherchons des bénévoles pour aider l'équipe déjà en place qui va assurer la permanence de la bibliothèque les samedis matins de 10h à 12h.

Si vous êtes volontaire pour cette action, vous adresser à la Mairie

## Animations pour les enfants

La salle est aussi utilisée 1 à 2 fois par mois pour les Assistantes Maternelles du canton, qui viennent avec les enfants participer à des animations encadrées par Émilie, animatrice au Relais des Assistantes Maternelles des Montagnes du Haut Forez.



## La cantine scolaire

Colette et Agnès accueillent les lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 18 enfants pour le repas du midi.

Le repas est livré par le restaurant « La Plagnette ».



## Quel nom ?

Nous recherchons un nom pour ce beau bâtiment autre que « Maison des Associations », Nous sollicitons donc votre imagination pour nous aider ...

Une urne sera placée à la bibliothèque aux heures d'ouverture où vous pourrez y déposer vos propositions jusqu'à fin février.

Merci de votre participation.



L'Association des Amis des Bois Noirs a pour but de faire découvrir et mieux connaître les aspects historiques, géographiques, sociologiques et linguistiques des « Bois Noirs ».

19 communes composent l'espace Bois Noirs : 5 communes pour l'Allier (Ferrières-sur-Sichon, La Guillermie, Laprugne, Lachaux, Lavoine), 6 communes pour la Loire (Cervières, Noirétable, Les Salles, Chausseterre, Saint-Priest-Laprugne, Saint-Romain-d'Urfé) et 8 communes pour le Puy de Dome (Arconsat, Celles-sur-Durolle, Chabreloche, La Monnerie-le-Montel, Palladuc, Saint-Rémy-sur-Durolle, Saint-Victor-Montvianeix, Viscomtat.)

Au delà de l'organisation des « Rencontres des Bois Noirs » chaque année en juillet, son but principal est de faire coopérer les 3 côtés de la vieille « frontière » (Auvergne, Bourbonnais, Forez) et notamment :

- d'organiser toutes rencontres, conférences ou manifestations sur les aspects historiques, géographiques, culturels, sociologiques, folkloriques, linguistiques, etc.. ayant pour thème ou pour lieu de réalisation l'espace des Bois Noirs.
- d'œuvrer pour la sauvegarde de l'espace naturel des Bois Noirs
- de publier tout ouvrage, fascicule, livre en rapport avec les Bois Noirs
- promouvoir l'entraide généalogique sur les Bois Noirs.



Chaque trimestre, l'association édite sa revue « Le colporteur des Bois Noirs ». Cette revue est ouverte aux membres de l'association et chacun peut y publier ses textes à condition qu'ils concernent, bien sûr, l'espace des Bois Noirs.

Allez faire un tour sur notre site internet :

[www.amisdesboisnoirs.fr](http://www.amisdesboisnoirs.fr)

Contact :

Jean François Faye-Rossignol-63250 Arconsat



## Aide à la Personne

### Main d'Oeuvre à Disposition

est une association à but non lucratif d'aide à la réinsertion professionnelle

Notre rôle est de venir en aide aux personnes en difficultés sociales et professionnelles en leur proposant une activité salariée auprès de particuliers, d'entreprises, de collectivités ou d'associations, pour divers types de travaux :

#### Particuliers

- Travaux ménagers : ménage, repassage, vitres
- Travaux d'entretien des espaces verts : tonte, bêcheage, désherbage
- Travaux de petit bricolage : peinture, petite maçonnerie
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Accompagnement de personnes âgées

#### Professionnels (associations, collectivités, entreprises)

- Manutention
- Assistance administrative : étiquetage, mise sous pli, saisie informatique
- Entretien de locaux
- Distribution : journaux, publicité, informations municipales
- Aide dans les cantines

"Pour tout autre travaux, nous contacter"



### Main d'Oeuvre à Disposition

Espace Puy du Rozeil

3, rue Puy du Rozeil - 42600 MONTBRISON

TÉL : 04 77 96 06 17 - Fax : 04 77 96 06 17

Mail : [maindoeuvreadisposition@wanadoo.fr](mailto:maindoeuvreadisposition@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mod-montbrison.fr](http://www.mod-montbrison.fr)

Un défibrillateur automatisé externe est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation. Le premier défibrillateur automatique commercial date de 1994.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, des appareils simplifiés nommés 'défibrillateurs entièrement automatiques' (DEA) ou 'défibrillateurs semi-automatiques' (DSA) ont été créés. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé.

Un défibrillateurs est installé et, est à disposition dans le Hall de la Mairie



Le défibrillateur du Hall de la Mairie

Le scénario idéal d'une réanimation à l'aide d'un défibrillateur automatisé est :

- Le sauveteur est présent lorsque la personne s'effondre et reconnaît une situation d'arrêt cardio-circulatoire : la personne ne répond pas, ne respire pas et ne réagit pas aux insufflations ;
- Si aucun témoin n'est disponible, il appelle les secours (112 dans l'Union européenne, ou autres numéros suivant sa localisation géographique) immédiatement en spécifiant qu'il est en présence d'une personne en arrêt respiratoire ;
- Si un témoin est disponible, le sauveteur le charge d'appeler les secours et, si possible, d'apporter un défibrillateur ;
- Le sauveteur pratique la réanimation cardio-pulmonaire ;
- Si le témoin rapporte un défibrillateur, ce dernier le met en place pendant que le sauveteur continue la réanimation cardio-pulmonaire ;
- Le sauveteur poursuit toujours les manœuvres de réanimation en suivant les consignes données par le défibrillateur en attendant le relais par une équipe de secours ou par un sauveteur plus qualifié ;
- une équipe de secouristes arrive et prend le relais, installant un défibrillateur s'il n'y en avait pas déjà un. Dans les deux cas, il est souhaitable que le défibrillateur soit placé dans les 5 minutes suivant l'arrêt cardiaque ;
- Une équipe médicale (comme le SMUR en France) ou paramédicale est présente dans les 20 minutes, selon la localisation, pour poursuivre la réanimation.

**Courant 2015, une session d'information à l'utilisation du défibrilateur sera organisée à la Salle des Fêtes.  
Venez nombreux, l'information qui y sera donnée peut sauver des vies.**



## La Communauté de Communes des Pays d'Urfé (CCPU)

### I) C'est quoi l'intercommunalité ?

L'intercommunalité, ce sont des communes qui s'unissent pour mettre en commun leurs moyens, partager des compétences et développer ensemble des projets.

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle a été créée en 1996.

Elle regroupe les communes du canton de St Just en Chevalet et la commune de Les salles depuis son intégration en 2011. Elle est donc composée des 11 communes suivantes : Champoly, Chausseterre, Cherier, Crémeaux, Juré, La Tuilière, Les Salles, St Just en Chevalet, St Marcel d'Urfé, St Priest la Prugne, St Romain d'Urfé.

Sa population est de 5 107 habitants

### II) Composition du Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire est composé de 2 à 5 membres des Conseils Municipaux des communes qui composent la communauté.

**CHAMPOLY:** M. PEROTTI Daniel (Président) ; MME CHARRET Christine.

**CHAUSSETERRE:** M. FLORIMOND Michel (4ème vice-président) ; MME TREILLE Annick

**CHERIER:** M. LABOURE Charles (membre du bureau) ; MME PRAS Séverine

**CREMEAUX:** M. EPINAT Robert ( 2ème vice-président) ; M. MAZUIR Daniel ;  
M. PONCET Didier ; M. COHAS Jean Pierre

**JURE:** M. ESPINASSE Patrice (membre du bureau) ; M. TRAVARD Marcellin

**LA TUILIERE:** M. SIETTEL Thomas ; M. GOUTORBE Stéphane (membre du bureau)

**LES SALLES:** M. PEURIERE Jean Hervé (membre du bureau) ; M. CHAUX Michel

**ST JUST en CHEVALET:** M. PONCET Pascal (membre du bureau) ;

MME VEILLAS Madeleine ; M. MEIER Bernard ;

MME BARLERIN Emmanuelle ; M. CHALOT Daniel

**ST MARCEL D'URFE:** M. PERRIN Raymond (3ème vice-président) ; MME RIBES Monique

**ST PRIEST LA PRUGNE:** MME BURELIER Huguette ( vice-présidente) ; MME BAYLE Isabelle

**ST ROMAIN D'URFE:** MME GEORGES Maryvonne (membre bureau) ; M. SAVATIER Gérard

Chaque mois a lieu une réunion du bureau et un Conseil Communautaire.

### III) Les compétences de la CCPU

#### 1) Développement économique

Compétence obligatoire, le développement économique a été dès l'origine le levier de la communauté de communes du Pays d'Urfé. Création, extension, aménagement, gestion, entretien, promotion et commercialisation de la zone d'activités.

#### 2) Aménagement de l'espace

En vertu de la loi, les communautés de communes détiennent des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives. La compétence « aménagement de l'espace » est une compétence obligatoire.

#### 3) Actions en faveur du développement touristique

A travers sa compétence tourisme, la communauté de communes assure la promotion touristique du territoire et l'entretien des chemins de randonnée d'intérêt communautaire.

#### 4) Création aménagement et entretien de la voirie communautaire

La réalisation des travaux de voirie d'intérêt communautaire.

#### 5) Protection et mise en valeur de l'environnement

La communauté de communes réalise des ouvrages en se projetant vers l'avenir, avec un développement équilibré de la zone d'activités, protection des ressources naturelles, respect de la nature, gestion attentive eau-sol-air.

## 6) Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés

*Service public d'élimination et de valorisation des déchets des ménages et autres déchets assuré initialement par les communes : collecte, traitement, tri sélectif, étude et réalisation d'une déchetterie.*

## 7) Politique du logement et du cadre de vie

*Toutes actions à caractère intercommunal de réflexion, de programmation ou d'aide en faveur de l'habitat.*

## 8) Action sociale

*La communauté de communes a pris la compétence Petite Enfance – Enfance Jeunesse. Un Relais Assistant(e)s Maternel(le)s a été créé. Autre service proposé, un accueil de loisir sans hébergement pour certaines petites vacances et pour les vacances d'été mais aussi un soutien au milieu associatif à vocation intercommunal.*

## 9) Assainissement individuel

*Service public d'assainissement non-collectif (SPANC).*

## IV) Les défis du futur

Le gouvernement souhaite, dans le cadre de la réforme territoriale, mettre en place des Communautés de Communes d'au moins 20 000 habitants (au lieu de 5000 actuellement). Cette nouvelle organisation doit être opérationnelle début 2017.

Cela signifie que dès maintenant, les communautés de communes qui n'atteignent pas le seuil de 20 000 habitants doivent chercher des alliances avec des communautés voisines.

Avec 5107 habitants notre Communauté de Communes du Pays d'Urfé est donc concernée ainsi que ses voisines : Haut Forez-3669 hab. (Noirétable) ; Val d'Aix et d'Isable -5783 hab.(St Germain Laval) et Pays d'Astrée-13590 hab. (Boën) .

L'année 2015 va donc être intense en négociations, analyses et choix pour l'avenir.

Au sein de la CCPU, les élus ne se sont pas encore prononcés, mais des positions sont dorénavant et déjà affichées.

La commune de St Just en Chevalet par la voix de son maire Pascal Poncet souhaite intégrer Roannais Agglomération (101 000 hab.)

Pour la commune des Salles, nous défendons l'intégration à une communauté tournée vers le Forez (Noirétable, St Germain Laval, voire Boën). Jean Hervé Peurière a rencontré Mme la préfète le vendredi 17 octobre pour évoquer ce sujet. Nous envisageons de nous désolidariser de la CCPU si celle-ci choisissait d'intégrer Roannais Agglomération.

Nous pensons qu'il est préférable pour nos petites communes de montagne d'appartenir à une communauté présentant des similitudes dans la façon dont les gens se logent, travaillent, consomment, tissent leurs liens sociaux, se déplacent et se cultivent.

L'homogénéité des modes de vie et des répartitions de population est un critère fondamental pour guider notre choix. L'appartenance à une communauté centrée sur un grand centre urbain nous éloignerait de ces critères et ne nous apporterait pas les meilleurs atouts pour relever les défis du futur en zone rurale.

Au sein de la CCPU, hormis St Just en Chevalet, les positions ne sont pas encore affirmées. Aussi il convient de rester attentifs à l'évolution de la situation.

Quoi qu'il en soit, soyez assurés que nous axerons notre énergie et nos choix sur ce qui permettra à notre commune des Salles d'être une **commune où il fait bon vivre, où l'accès aux soins et à l'éducation soient faciles, où l'on puisse trouver un emploi et se loger et où la vie sociale soit riche et intense.**

L'Étang de Royon abrite l'unique population de Littorelle à une fleur du département de la Loire. Cette petite plante très discrète ressemble à une touffe de gazon : elle ne dépasse guère 10 cm de haut et constitue des gazons verts tendres sur les berges sableuses de l'étang. Elle s'est installée dans l'étang à la faveur de ses eaux pures et fraîches qui sont nécessaires à son maintien sur le site. Cette plante était citée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par Antoine Legrand sur un étang proche de Noirétable.

## LA LITTORELLE A UNE FLEUR

*Littorella uniflora*

Plante protégée aux niveaux national et régional

**Taille :** au maximum 15 cm

**Fleurs mâles:** solitaire, blanchâtres, portées par un fin pédoncule

**Fleurs femelles :** à la base des pédoncules des fleurs mâles, passent souvent inaperçues

**Floraison :** mai juin juillet août

**Habitat :** berges sablo-graveleuses soumises à une variation du niveau d'eau



Photo CEN Rhone Alpes

Aujourd'hui, pour des raisons de sécurité de la route départementale, le niveau de l'étang est maintenu bas et les conditions de vie de la Littorelle changent : d'autres plantes ont tendance à se développer et à lui faire concurrence.

Afin de la préserver, les propriétaires de l'étang se sont associés au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes par une convention afin de s'engager dans une gestion partenariale visant en premier lieu à protéger l'habitat de la littorelle.

Un premier travail a consisté à rédiger un diagnostic écologique de l'étang. Des suivis sont réalisés régulièrement pour surveiller la population de Littorelle et l'état de la berge qui l'abrite.

La Littorelle n'est pas le seul joyau de l'étang. En effet, le Triton crêté, un amphibien qui ressemble à un petit dragon d'environ 15 cm de long, est également présent dans l'étang. Ce dernier ne le fréquente qu'à la belle saison pour y pondre ses œufs. Comme les têtards des grenouilles, les têtards de triton se développent en milieu aquatique avant de sortir de l'eau une fois métamorphosés en adulte. Ils vont ensuite passer l'hiver dans des bois ou des haies, proches de l'étang.



L'étang de Royon n'a certainement pas encore révélé tous ses secrets, l'observation de ses eaux et berges n'a pas fini de nous surprendre...



# Les Salles 2015

Photos Guy Farget



## Réponses de la page 2:

1- Le Supt; 2- La Côte; 3-La Madonne; 4-Rive Etang la Plagnette; 5- Le moulin de Royon;  
6- La cour de la Plagnette; 7-Etang de la Goutte; 8- Chapelle St Roch; 9- Voute de l'Eglise.

## Les contacts utiles

### Mairie

Tél : 04.77.24.72.66 Fax : 04.77.24.94.24

Mail : [mairie.les.salles.42@wanadoo.fr](mailto:mairie.les.salles.42@wanadoo.fr)

Heures d'ouverture au public: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (9h-12h / 14h-17h)

### Communauté de communes

Tél : 04.77.65.12.24 Fax : 04.77.65.07.77

Mail : [contact@ccpu.fr](mailto:contact@ccpu.fr) Site internet : [www.ccpu.fr](http://www.ccpu.fr)

### Accueil de loisirs de St Just en Chevalet:

Tél : 04.77.66.68.30  
06.74.58.56.39 de 3 à 11 ans  
06.77.37.95.63 + de 11 ans

Mail : [acm.paysdurfe@orange.fr](mailto:acm.paysdurfe@orange.fr)

### Accueil Maison des Service de Noirétable

Tél : 04.77.24.97.08 Fax : 04.77.24.74.03

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h

Mail : [maison.services@caprural.org](mailto:maison.services@caprural.org)

### Relais Assistance Maternelle (RAM)

Tél : 04.77.24.42.69

Mail : [edegoutte@noiretable.fede24-admr.org](mailto:edegoutte@noiretable.fede24-admr.org)

### A.D.M.R

Tél/Fax: 04.77.24.75.96

### Déchetterie

Tél : 04.77.62.86.41

### Syndicat d'initiative

Tél : 04.77.65.05.33

Site : [www.tourisme-paysdurfe.com](http://www.tourisme-paysdurfe.com)

### Numeros d'urgence

Secours aux personnes, Sapeurs Pompiers : **18** à partir d'un fixe; **112** à partir d'un mobile

SAMU: **15**

Police, Gendarmerie : **17**

## Les dates à retenir

**Vendredi 9 Janvier 2015:** Vœux de la Municipalité

**Samedi 17 Janvier 2015:** Galette des rois pour les plus de 60 ans

**Vendredi 20 fevrier 2015:** Rallé de la Municipalité (Terrain foot Les Bataillouses-19h30)

**Dimanche 5 Juillet 2015:** Vin d'honneur de la Municipalité (fête du village)